

Alain Pecunia

« Tous ensemble ! »

Brève chronique du Chantier n° 7

« TOUS ENSEMBLE ! »

DU MÊME AUTEUR

Aux éditions Cheminements

Collection « Une mémoire »

Les Ombres ardentes – Un Français de 17 ans dans les prisons franquistes

Collection « Chemin noir »

*Un vague arrière-goût
Le Sanglot de Satan*

Collection « Roman »

Le Dernier Maquisard

E-books téléchargeables sur lulu.com

« Littérature et fictions »

Un été pourri (Flash noir)

Jeux d'enfants (Flash noir)

Louise (Flash noir)

La Fatwa (Flash noir)

Le Prix du meilleur scénario (Flash noir)

Fin de race (Flash noir)

La petite fille sans nom – Légende de ma tribu (conte philosophique)

« Poésie »

Entomologie (I) Poèmes du siècle passé

Entomologie (II) Poèmes et chansons du siècle passé

Alain Pecunia

« Tous ensemble ! »

Brève chronique du chantier n° 7

Blog de l'auteur

<http://noirexpress.blogspot.com>

© Alain Pecunia, 2007.
Tous droits réservés.

Avertissement de l'auteur

Ce récit est une œuvre de stricte fiction. Toute ressemblance avec des personnes physiques ou morales serait donc purement fortuite car il est évident que les acteurs – leur psychologie ainsi que leur comportement – et le cadre de cette « pochade » ne relèvent que des purs fantasmes malsains de l'auteur.

1

Je m'appelle Jean-Claude Rabollaud. Depuis huit ans, je suis le directeur du Chantier n° 7. Bien sûr, ce n'est pas son nom officiel, vous vous en doutez bien, mais, en tant que fonctionnaire, je me dois de respecter le devoir de réserve propre à mon statut. C'est tout simplement son nom de code officieux au sein des services du Premier ministre.

Cette dénomination remonte à il y a maintenant plus de vingt ans. Toutes les entreprises parapubliques et à statut particulier ont alors reçu, dans la perspective de leur restructuration et pour des raisons évidentes de discrétion, ce nom de « Chantier » auquel fut accolé un numéro d'ordre. Par exemple, le 1 pour l'Imprimerie nationale, le 2 pour la Documentation française, le 3 pour les Journaux officiels, le 4 la SEITA, et ainsi de suite.

Je vous accorde qu'une telle dénomination évoque plus une entreprise de l'ex-Union soviétique ou de l'un de ses satellites qu'un établissement de l'État français. « Chantier Lénine », « Chantier Aurore ». Ou un camp de travail.

N'y voyez pas pour autant une marque de l'esprit facétieux d'un quelconque haut fonctionnaire de l'époque miterrandienne. C'est juste un hasard, peut-être regrettable, quoique, en l'occurrence, le Chantier n° 7, par bien des aspects, fasse songer à l'une de ces « usines à gaz » qui pullulaient dans l'ex-empire soviétique. Car, si l'État en assume la direction, il s'en remet à un syndicat unique pour ce qui concerne l'encadrement des employés y travaillant et l'organisation du travail.

À première vue, c'est surprenant et ce semble presque une aberration. Mais il s'agit plutôt d'un anachronisme. Ce partenariat État-syndicat a eu son utilité en des temps où les ouvriers – la « classe ouvrière », disait-on, que c'est loin ! – étaient turbulents, n'ayant pas encore subi les fourches caudines de la mondialisation. S'agissant d'une des entreprises les plus sensibles de l'État, ce partenariat a permis une continuité sans faille de la production en évitant tout mouvement d'humeur salarial. La recette fut simple. Le renoncement au droit de grève et l'acceptation d'une flexibilité du travail avant la lettre en échange d'un salaire élevé et d'une garantie à vie de l'emploi.

Un tel résultat n'eût pu être obtenu avec des fonctionnaires. Ils ne sont pas suffisamment flexibles. Ou alors il eût fallu confier la production à la gendarmerie.

Cela a d'ailleurs si bien fonctionné que, lors de l'invasion allemande de 1940, la production ne fut interrompue que quelques jours. Le temps de déménager l'ensemble des services du Chantier n° 7 à Vichy. C'est tout dire.

Mais ce type d'établissement parapublic à statut particulier finit toujours par être contaminé par la lourdeur et la pesanteur propres à notre administration. Elle se

montre rétive à toute modernisation et son personnel finit par confondre garantie à vie de l'emploi avec immobilisme.

De toute façon, tous ces « Chantiers » sont condamnés par les règles de la concurrence prévalant au sein de l'Union européenne. L'État doit remettre leurs productions ne relevant pas *stricto sensu* de la mission de service public au secteur privé. Car il est bien vrai qu'il n'est pas dans le rôle de l'État de « gagner » de l'argent. Cela est peu régalien.

Le Chantier n° 7 est, de plus, un cas particulier. Durant vingt ans, il fut le seul Chantier à avoir vu son personnel augmenter à chaque phase d'informatisation.

Deux cents employés en 1980. La première phase de modernisation devait les ramener à quatre-vingts en trois ans. Ils furent quatre cents à l'échéance.

Ce qui se passe de commentaire.

Dix ans plus tard, deuxième phase. Cent de plus !

J'ai donc été nommé en 1996 pour les ramener à quatre-vingts.

Presque dix ans plus tard, j'en suis encore à trois cent cinquante et je n'ai plus que six mois devant moi pour remplir la mission qui m'a été confiée. Une mission impérative.

Avant d'être nommé directeur du Chantier n° 7, j'ai restructuré sans problèmes majeurs les Chantiers n° 1 et n° 5.

Ma méthode est des plus simples. D'abord, casser les règles du jeu établies au fil du temps au sein de l'entreprise concernée. Comme ces règles lui ont conféré un équilibre nécessaire à son bon fonctionnement, il ne faut guère attendre plus de six mois pour que les premiers dysfonctionnements apparaissent.

Ce qui n'a pas manqué de se produire au Chantier n° 7. Mais celui-ci me donne du fil à retordre et je me trouve face à une situation inédite.

Aucune de mes décisions – tel le retrait de la moitié de ses productions pour les sous-traiter en province, en Roumanie et jusqu'en Chine –, aucune des rumeurs que je fais circuler – licenciements secs, délocalisation en grande banlieue, informatisation de toute la production, suppression des primes –, n'a déclenché le moindre mouvement d'humeur de la part des employés. Ils sont d'une passivité absolue. De vrais veaux qui continuent de paître tranquillement dans leur pré sans même s'apercevoir que l'herbe s'y fait rare et que la Terre tourne.

Pourtant, j'ai fait tout ce qu'il fallait. Tendus des pièges subtils, soufflé le chaud et le froid. « Si nous n'atteignons pas nos objectifs, l'entreprise ne sera plus viable et il faudra en tirer les conséquences », « Ai-je parlé de licenciements secs ? Non, messieurs, mais trouvez des idées pour occuper les personnels. Je ne pourrai les payer à ne rien faire », « Vous êtes en sous-effectif pour assumer la production actuelle ? Vous me surprenez. D'après mes chiffres, vous êtes carrément en sureffectif. Mais nous pouvons en parler, si vous le souhaitez, bien sûr »...

Autant pisser dans un violon.

Moi, sans mouvement social, sans grève – condition *sine qua non* posée par Matignon qui ne veut pas liquider cette unité prestigieuse sans disposer d'un solide prétexte –, je ne peux engager la partie de bras de fer qui me permettrait de les liquider purement et simplement.

J'ai reçu carte blanche pour les pousser à la grève ou au sabotage des moyens de production, mais ils ne veulent pas

faire grève et n'ont aucune envie de saboter quoi que ce soit !

Bien sûr, je vais continuer de leur retirer des productions au prétexte des directives européennes relatives à la concurrence, de les pousser à bout. Pourtant, je crains que ce ne soit en vain. Malgré toutes mes provocations, leur syndicat lui-même ne réagit pas et la direction technique élue par les employés eux-mêmes – autre particularité du Chantier n° 7, avec l'élection des cadres par le personnel, qui, elle, est une pure aberration – est aux abonnés absents.

J'ai l'impression de donner des coups d'épée dans l'eau.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai été amené à frapper un grand coup.

Traditionnellement, tous les directeur et sous-directeurs du Chantier n° 7 sont issus de la fonction publique. Matignon a donc tout d'abord rechigné, avant d'admettre le bien-fondé de ma demande, lorsque j'ai proposé de recruter un directeur adjoint non fonctionnaire ayant fait ses preuves de liquidateur dans le privé.

Mais je ne proposais pas n'importe qui. Hyacinthe Boulon est la terreur du personnel des entreprises dans lesquelles il débarque. Sous ses airs patelins, c'est un provocateur-né.

Rien que l'annonce de sa nomination en tant que directeur adjoint en charge de la restructuration devrait me réveiller mes veaux.

SERVICE DE PRÉPRODUCTION DU CHANTIER
N° 7 – équipe du matin

ANTOINE : Hé ! les mecs, vous avez vu qui débarque ?

LOUIS : Qui ?

ANTOINE : Boulon, le roi du déboulonnage...

LOUIS (*haussant les épaules*) : Rien à foutre !

ANTOINE : Dis pas ça !

LOUIS : Il n'y a plus rien à déboulonner dans cette boîte de merde.

MIREILLE (*levant les yeux de son journal*) : Ça c'est vrai !

LE CADRE : Vous pourriez pas bosser un peu au lieu de bavasser !

FREDERIQUE : Hé ! fais pas ton chef. On est capables de bosser et de parler à la fois. Et puis il y a pas le feu. On va le sortir, ton boulot.

JOSYANE : Qui veut du café ?

ANTOINE : Je préfère monter à la cantine. C'est déprimant de prendre son café sur son lieu de travail.

LE CADRE : C'est pas encore l'heure de la pause !

FREDERIQUE : Ho ! toi, ta pause de chef tu la prends quand tu veux. Nous aussi.

LE CADRE : Faites pas les cons. Boulon, il doit déjà traîner dans les parages.

FREDERIQUE : Et alors ? Moi, je demande que ça d'être licenciée. Je préfère encore me faire chier chez moi qu'ici !

LE CADRE : Tu dis n'importe quoi !

LOUIS (*s'adressant au cadre*) : T'es peut-être pas au courant du plan social !

ANTOINE : J'ai toujours rêvé d'ouvrir une librairie.

FREDERIQUE : Moi, ce sera une brocante en Bretagne avec des chambres d'hôtes.

JOSYANE : Personne ne veut de mon café ?

LOUIS : Mais si, ma Jojo.

ANTOINE : C'est pas tout ça. Il faut pas que j'oublie d'aller retirer de l'argent.

FREDERIQUE : Tu y vas maintenant ?

ANTOINE : Ben oui.

FREDERIQUE : Tu peux m'attendre ? Moi j'ai besoin d'aller à la pharmacie, mais, avant, il faut que j'appelle ma sœur.

ANTOINE : Si t'en as pas pour trois plombs. Mais prends ton temps, j'ai pas encore fini de lire *Le Parisien*.

JOSYANE : Moi, il faut que j'aille au magasin bio. Qui m'accompagne ?

HERVE (*qui vient d'arriver avec une bonne heure de retard*) : Moi !

LE CADRE : Tu viens à peine d'arriver !

HERVE : Hé ! il y a pas le feu !

LE CADRE : Il y a jamais le feu avec toi.

HERVE : Il faut savoir prendre le temps de vivre. Mais il y a ceux qui savent et ceux qui ne sauront jamais.

FREDERIQUE : Laisse-le ! Il nous fait son caca nerveux...

Équipe d'après-midi

LE CADRE : Bon, vous êtes tous au courant. Boulon la terreur est dans nos murs. Mais on change rien à nos habitudes. On fait juste semblant d'être occupés.

ANNE : Il y a le matin qui nous a encore laissé du boulot et ils nous ont demandé de le terminer.

LE CADRE : Et alors ? On n'a pas le temps et ils le retrouveront demain matin. Faut pas leur donner de mauvaises habitudes.

JEAN : Mais qu'est-ce qu'on va faire ? Moi, je commence à m'emmerder sérieusement.

LE CADRE : T'as qu'à bouquiner dans ton coin ou aller faire un tour.

JOSETTE : Qu'est-ce qu'elle en pense, notre direction technique, de l'arrivée de Boulon ?

ALEXANDRE : Il y a belle lurette qu'elle ne pense plus !

ANNE : C'est quand même inquiétant.

LA SECRETAIRE DU CE (*arrivant dans le service en faisant claquer ses talons aiguille*) : Anne, je t'apporte tes places de théâtre. Mais il faudra que tu te dépêches de t'inscrire pour le voyage à Cuba.

ANNE : Je ne suis pas encore vraiment décidée. Ça fait trois ans de suite qu'on fait Cuba l'été.

LA SECRETAIRE DU CE : C'est vachement important pour la solidarité avec le peuple cubain.

JEAN : Castro facho !

DELEGUE D'EQUIPE : Tu dis vraiment n'importe quoi ! Plus de quarante ans qu'il résiste à l'impérialisme yankee sans mettre un seul genou à terre malgré la saloperie de blocus de ces affameurs capitalistes. Tu ne crois pas que ça mérite au moins un peu de respect ?

JEAN : C'est toi qui dis n'importe quoi. Ce dictateur, c'est le Franco de la gauche !

DELEGUE D'EQUIPE : C'est toi le facho, tu ne t'en rends même pas compte de ce que tu dis.

LA SECRETAIRE DU CE (*au bord des larmes*) : C'est vraiment ignoble ce que tu dis là, Jean.

LE CADRE : Arrêtez de brailler, merde ! Je peux même pas écouter mon walkman tranquille.

ANNE : C'est quoi ?

LE CADRE : Clapton.

ANNE : Oh ! super ! Tu me fais écouter ?

Équipe de nuit

LE CADRE : Merde ! Ils ont quasiment rien à foutre et, le peu qu'ils ont à faire, ils nous l'ont encore laissé...

ARNAUD : Ça t'étonne encore ?

STEPHANE : Vingt ans que ça dure !

DANIEL : Faut faire quelque chose.

CHLOE : On voit que tu es nouveau. Ici, rien n'a jamais bougé.

DANIEL : On n'a qu'à leur laisser aussi du boulot...

LE CADRE : Jamais la nuit n'a laissé du travail !

DANIEL : Il y a un début à tout.

LE CADRE : Tu veux qu'on soit tous lourds ?

CHLOE : De toute façon, on va tous l'être.

SYLVIE : Moi, je te les emmènerais devant la direction !

SOPHIE : Qu'est-ce que tu peux être répressive, ma pauvre fille...

SYLVIE : Eh ! mémère, je ne suis pas ta « pauvre fille ».

LE CADRE : En tout cas, avec Boulon dans nos murs, ils ont intérêt à se mettre au travail !

DELEGUE D'EQUIPE : Arrêtez de casser du sucre sur les camarades de jour. Ils font ce qu'ils peuvent et ils n'ont pas tort de traîner les pieds. Si nous en faisons tous autant, le directeur il serait bien obligé d'embaucher pour que la production se fasse.

CHLOE : Mais elle se fait la production, espèce de naze. Et c'est nous qui nous la torchons la nuit.

DELEGUE D'EQUIPE : Tu ne crois pas que tu exagères un peu ? On ne fait quand même pas tout.

LE CADRE (*dans sa barbe*) : Tous une bande d'incapables et de bras cassés.

SERVICE DE PRODUCTION – équipe de nuit

JEAN-PHILIPPE : Mais qu'est-ce qu'ils foutent à la « pré » ? Ils vont encore nous retarder.

LE CADRE : Comme d'hab. Ils causent.

MICHELE : Tu vas voir quand le Boulon va leur rentrer dans le lard !

LE CADRE : Pffff !

MICHELE : Tu crois pas ?

JEAN-PHILIPPE : Il a raison. Moi, j'ai vingt-cinq ans de boîte et je n'ai jamais rien vu bouger ici. Vivement le plan social !

MICHELE : Dis ça pour toi ! Moi, j'ai encore quinze ans à faire avant la retraite et je n'ai pas envie de me retrouver aux Assedic.

JEAN-PHILIPPE : T'auras qu'à ouvrir une boutique de fringues avec tes indemnités.

MICHELE : Tu dis ça parce que je suis une nana ?

JEAN-PHILIPPE : Si tu préfères une crêperie, moi je m'en fous.

LE CADRE : On se calme. (*Il regarde sa montre.*) Vu le train de sénateurs de la « pré », on a le temps d'aller s'en jeter un à la cafète.

SERVICE DE POSTPRODUCTION – équipe de nuit

CHARLES : Mais t'as vu l'heure ! Il est minuit. On va encore sortir à l'aube...

LE CADRE : La moitié de la prod est à la cantine et la « pré » discute. Quel bordel de boîte !

MARILYNE : Ben, qu'est-ce qu'on fait en attendant ?

LE CADRE : Occupe-toi ou va boire un coup.

MARILYNE : J'ai pas envie de retrouver leur sale gueule à la cantine !

CHARLES : Dis, Laurent, toi, dans la première de Deauville demain, tu joues quoi ?

LAURENT (*sans lever les yeux de son journal de courses*) :
Gazon Tondue. C'est un terrain pour lui.

CHARLES : Tu crois ? L'autre jour, en nocturne à Vincennes,
il est resté à la traîne.

LAURENT : Le terrain n'était pas adapté pour lui. Il était trop
sec. À Deauville, il sera bien souple.

CHRISTIAN : Hé ! chef, l'ordi est planté. J'ai paumé les stats
de prod. Ça fait trois fois en une semaine que ça se produit.
Moi, je suis sûr que c'est la prod qui nous le plante.

LE CADRE : C'est impossible. Ils n'ont pas la main sur notre
ordi.

CHRISTIAN : Pourtant, j'ai plus rien. Mon écran il est noir.

LE CADRE (*en soupirant*) : T'as vérifié le branchement ?

CHRISTIAN : Bien sûr !

LE CADRE : Alors, re-vérifie.

CHRISTIAN : Oh ! merde, putain de prise !

MYRIAM : Mais je me fais chier, je me fais chier. Vivement
que Boulon nous renvoie dans nos pénates !

LOCAL SYNDICAL – réunion des délégués du personnel des trois services (trois pour la préproduction, six pour la production, trois pour la postproduction, plus le délégué syndical de l'entreprise et le représentant syndical au comité d'entreprise, ainsi que la secrétaire du CE)

LA SECRETAIRE DU CE : C'est incroyable ! Hier après-midi, je me suis encore fait agresser par ce fachos de Jean de la « pré ». Il a osé dire que Fidèle était le Franco de la gauche...

UN DELEGUE DE LA « PRE » : Il a toujours été comme ça. C'est pas la peine d'en faire un fromage.

DELEGUE SYNDICAL : Avoue que vous avez quand même de drôles de zigotos à la « pré ».

DEUXIEME DELEGUE DE LA « PRE » : Je te trouve vachement agressif avec nous, camarade. T'es le délégué de tous ou pas ?

DELEGUE SYNDICAL : Je suis le délégué du syndicat et, si tu veux qu'on mette les points sur les « i », explique-moi pourquoi plus de la moitié de tes équipiers ne sont pas à jour de leurs cotisations syndicales.

DEUXIEME DELEGUE DE LA « PRE » : Les gens sont libres ! S'ils ne croient plus au syndicat, moi j'y peux rien.

DELEGUE SYNDICAL : Ils sont pourtant bien contents que le syndicat les défende. Ils ne tiendraient pas trois jours dans une boîte normale. Face à Boulon, ils vont pas peser lourd !

DEUXIEME DELEGUE DE LA « PRE » : Ah bon ! Parce que tu as l'intention de nous laisser tomber face à ce liquidateur de merde ? Je croyais qu'on devait faire front tous ensemble, se défendre de façon unitaire...

UN DELEGUE DE LA PROD : Se défendre, ce serait lui mettre une bonne grève dans les dents. Mais on ne peut pas déclencher de mouvement parce qu'on n'est pas sûrs que la « pré » suivra. Elle est capable de bosser, pour une fois !

PREMIER DELEGUE DE LA « PRE » : Retire tes paroles ! Ce sont là des propos inadmissibles. Nous, nous sommes en sous-effectif chronique et on fait ce qu'on peut. Mais, si on se met tous d'accord pour faire grève, ici autour de cette table, crois-moi, on suivra !

DELEGUE SYNDICAL : Justement, on est là pour en discuter. Mais, je vous préviens tout de suite, le syndicat n'est pas chaud pour une grève. N'oublions pas que nous avons cédé notre droit de grève contre un quinzième mois en raison du caractère spécifique de la mission de service public que nous assumons. La grève représente l'ultime des ultimes recours et elle nous conduirait tout droit à un clash avec

l'État. Le secrétaire nous conseille d'observer d'abord le comportement de Boulon avant de décider quoi que ce soit. Surtout, évitons de tomber dans ses provocations et gardons notre calme. Avant toute chose, je voudrais que vous me rapportiez les réactions des équipiers des différents services à l'annonce du débarquement de Boulon.

— ...

DELEGUE SYNDICAL : Ils ont quand même réagi !

UN DELEGUE DE LA PROD : Bof ! ils s'en foutent. La majorité souhaite partir sur un bon plan social. Cinquante-trois ans, c'est tentant. Mets-toi à leur place.

DELEGUE SYNDICAL : Mais il n'y aura pas de « bon » plan social. Partout où Boulon est passé, il a quasiment fait table rase à peu de frais.

TROISIEME DELEGUE DE LA « PRE » : Je te trouve défaitiste. Les négociations n'ont même pas commencé et tu nous vends au rabais...

DELEGUE SYNDICAL : C'est quoi le rapport de forces ?

TROISIEME DELEGUE DE LA « PRE » : Justement, si nous lui présentons un front uni des trois services au lieu de nous tirer dans les pattes, il comprendra qu'il doit faire marche arrière. Camarades, nous devons cesser de courber le dos devant les desiderata – je devrais dire les diktats – du directeur Rabollaud et lui opposer nos propres revendications, au premier rang desquelles notre exigence d'embauches. Ça fait au moins vingt ans que nous n'avons pas de cahier de revendications dans cette taule. Je propose donc que les délégués de toutes les équipes, les trois services confondus, consultent les équipiers pour connaître

leurs revendications et établir un authentique cahier de toutes nos revendications émanant réellement de la base... J'ai l'impression que vous ne m'écoutez pas. Pourtant, je vous fais là une proposition concrète qui fera connaître à Rabollaud et Boulon la détermination des personnels. Camarades, je vous en conjure, il faut établir une dynamique de lutte si nous...

REPRESENTANT SYNDICAL AU CE : S'il vous plaît, ne nous égarons pas et ne mettons pas la charrue devant les bœufs. Je vous propose d'envoyer une délégation auprès de Boulon pour le sonder.

DEUXIEME DELEGUE DE LA « PRE » : Si je comprends bien, c'est pas encore aujourd'hui qu'on va se mettre d'accord sur une action commune et ce sont toujours les mêmes qui causent !

BUREAU DE LA DIRECTION TECHNIQUE ÉLUE PAR LES PERSONNELS

DIRECTEUR TECHNIQUE : On est mal, très mal. Boulon va se mettre à fouiner partout et mettra le doigt là où ça fait mal. Rien ne va lui échapper et je ne donne pas quinze jours pour qu'il fasse son compte rendu à Rabollaud. Et ne nous faisons pas d'illusion. Nous sommes bien placés pour connaître la conclusion de son audit personnel. L'entreprise pourrait très bien fonctionner avec le tiers de ses effectifs.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Mais ils ont toujours su que nous étions en sureffectifs.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Bien sûr, mais ils ont pris une décision politique. Les caisses de l'État sont vides et ce ne sont pas les taxes sur l'essence ni la vente des autoroutes qui vont les renflouer. Ils taillent dans le vif là où ils peuvent se le permettre sans levée de boucliers. Nous aurions dû accepter le statut de fonctionnaires il y a trois ans quand Rabollaud nous l'a proposé. Il nous aurait protégés.

SECRETAIRE TECHNIQUE : Mais on y aurait laissé tous nos avantages ! Le syndicat était contre et le personnel ne suivait pas.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Et là, que crois-tu qu'il va se passer ?

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : On pourrait peut-être essayer de gagner du temps...

DIRECTEUR TECHNIQUE : Cela fait plus de dix ans que l'on en gagne. Mais, là, c'est impossible. Tout doit être d'équerre pour avril. Le 1^{er}. Et ce n'est pas un poisson d'avril !

SECRETAIRE TECHNIQUE : On pourrait truquer les stats comme avant ? Matignon était quand même bien content quand on les aidait à habiller les chiffres pour Bercy.

RESPONSABLE DES STATS : C'est impossible avec le nouveau système.

DIRECTEUR TECHNIQUE : De toute façon, on ne peut pas jouer à ce petit jeu avec Boulon. Nous ne pourrions que sauver les meubles, je le crains.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : On pourrait peut-être sacrifier la « pré ». C'est une bande de bras cassés. Ça calmerait sûrement Rabollaud et Boulon pour un temps. Nous n'avons qu'à proposer une restructuration sur cette base, la prod et la « post » se partageant les tâches de la « pré ».

DIRECTEUR TECHNIQUE : Et tu fais comment, au regard du droit du travail, pour les virer sans toucher aux autres ?

RESPONSABLE DES STATS : J'y ai déjà pensé. Si on prouve que ce service n'a plus aucune raison d'être, on leur fout un licenciement économique en bloc.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Ce serait l'idéal. Mais ça ne colle pas avec le statut du personnel de l'entreprise. Nous sommes obligés de virer en partant des moins anciens tous services confondus.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : C'est dommage.

DIRECTEUR TECHNIQUE : La seule solution, c'est de se débarrasser des bras cassés de chaque service.

SECRETAIRE TECHNIQUE : Mais le syndicat ne marchera jamais !

DIRECTEUR TECHNIQUE : Je sais. Mais laissons faire Boulon. Il va vite les repérer, les prendre un par un et leur trouver la faute professionnelle qui tue.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : En fin de compte, c'est grâce à lui qu'on va sauver les meubles.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Tu as tout compris. Il va faire le sale boulot pour nous.

SECRETAIRE TECHNIQUE : Mais le syndicat...

DIRECTEUR TECHNIQUE : Tu m'emmerdes avec le syndicat. Si on en est là, c'est un peu à cause de lui. De toute façon, son secrétaire a fait la même analyse que moi et c'est la meilleure façon de jeter du lest.

SECRETAIRE TECHNIQUE : Pourvu que les personnels ne s'en rendent pas compte. Sinon, nous allons nous retrouver entre le marteau et l'enclume. Ils seraient même capables de faire grève contre nous !

DIRECTEUR TECHNIQUE : Il faut l'éviter à tout prix. Ce serait la pire des catastrophes.

RESPONSABLE DES STATS : Pourvu que Boulon fasse vite !

2

Je ne peux que me louer d'avoir fait appel à Hyacinthe Boulon. Avec lui à mes côtés, je suis à présent rasséréiné. Nous sommes assurés de respecter les délais assignés par le secrétaire général du Gouvernement. Le 1^{er} avril, tout sera bouclé alors qu'il y a encore à peine quinze jours ce me semblait une gageure. En moins d'une semaine, Boulon est parvenu à une vue d'ensemble si précise du Chantier n° 7 que j'en ai été surpris.

Sa méthode est assez particulière et m'a d'abord déconcerté. Dans la haute fonction publique, il ne nous viendrait pas à l'idée de nous commettre avec le personnel d'une entreprise, d'arpenter les services et les ateliers avec l'air de flâner tout en posant une question anodine de-ci, de-là. Pourtant, c'est sa façon de faire et, si elle est peu respectueuse des échelons hiérarchiques et non orthodoxe, elle n'en est pas moins très efficace.

Comme je m'en étonnais, il m'a expliqué que la condition essentielle du succès de sa mission était de se fondre dans le

paysage de façon que le personnel finisse par ne plus prêter attention à sa présence. Ainsi, il peut observer en toute liberté.

Il ne rechigne même pas à fréquenter la cantine et à s'y attabler en compagnie d'employés.

Il paraît que, dans quinze jours tout au plus, ils se seront habitués à sa présence et ne lui prêteront pas plus d'attention qu'au décor tropical en plastique de la cantine.

– C'est pas croyable, lui ai-je dit. Pourtant, ils ont toutes les raisons de se méfier de vous.

– Certes, et ils se méfient encore de moi. Pour l'instant, ils font tous semblants d'être occupés quand je débarque dans un service, mais le naturel va vite reprendre le dessus. Et, là, je vais en surprendre plus d'un.

Boulon a eu la modestie de reconnaître que le système de badges et de vidéosurveillance – que j'ai fait installer il y a six mois sur ordre du Premier ministre en personne et sous prétexte de protection de l'entreprise incluse dans la liste des établissements de l'État pouvant être la cible d'une attaque terroriste – lui a grandement facilité la tâche.

Les allées et venues des uns et des autres sont ainsi rigoureusement consignées, mais je n'ai pu imposer au syndicat la présence de caméras dans les services. C'est une grande lacune, j'en conviens.

Boulon m'a proposé de les « sonoriser » pour connaître l'état d'esprit des personnels en temps réel.

– Vous vous rendez compte du scandale si les employés s'en aperçoivent ?

– Ne vous inquiétez pas, monsieur le Directeur. Je connais une entreprise qui installe ça dans la plus grande discrétion. Nous allons proposer au comité d'hygiène et de

sécurité de faire vérifier les gaines d'aération et nous confierons l'intervention à cette entreprise.

– Vous me garantissez que les micros seront indétectables ?

– Je vous le garantis, monsieur le Directeur.

Boulon a toute ma confiance, mais je n'en dors plus. Cette histoire de micros m'inquiète. Pourvu que Boulon ne profite pas de l'occasion pour dissimuler également des caméras dans les services. Cela risquerait de compromettre tout le succès de ma mission.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉQUIPES DE NUIT
(tous services confondus)

SECRETARE DU SYNDICAT : Camarades, je suis parmi vous ce soir parce que votre délégué syndical m'a fait part de vos inquiétudes et des rumeurs qui circulent dans l'entreprise depuis la nomination de Boulon au poste de directeur adjoint en charge de la restructuration. La restructuration d'une entreprise fait toujours naître de telles inquiétudes et nourrit toutes les rumeurs. Vos inquiétudes sont légitimes dans une telle situation, camarades, mais les rumeurs, elles, sont totalement infondées. Je vous l'assure. Comme je vous assure que vos inquiétudes – bien que légitimes, je vous le répète, n'ont pas lieu d'être. Le syndicat a la situation bien en main et je puis vous assurer qu'il n'y aura aucun licenciement sec. Les préretraités vont continuer de partir comme prévu – même si nous pouvons tous regretter qu'ils ne soient plus remplacés. Et nous sommes en train de

négocier un plan de départ à cinquante-trois ans sur trois ans reconductible...

TROISIEME DELEGUE D'EQUIPE DE LA « PRE » (*coupant la parole au secrétaire du syndicat*) : Mais nous sommes en sous-effectifs avec tous ces départs en préretraite et nos malades qui ne sont plus remplacés !

DELEGUE SYNDICAL : On ne coupe pas la parole au secrétaire de son syndicat !

DANIEL : Et la démocratie ?

CHARLES : Ta gueule ! Le secrétaire parle !

SECRETARE DU SYNDICAT : La démocratie, mon camarade, c'est effectivement de faire confiance à ses élus. Et plus encore quand la situation est difficile. Mais je répondrai à ta question. Effectivement, les camarades préretraités ne sont plus remplacés et les malades non plus. Mais, mes camarades, il faut être réaliste ! Avec les règles communautaires de mise en concurrence, nous nous voyons contraints de nous adapter. Il faut savoir lâcher du lest et sauver l'essentiel, et l'essentiel c'est la sauvegarde de votre emploi...

CHLOE : Et les conditions de travail ?

CHARLES : C'est pas vrai ! Il faut toujours que ce soit la « pré » qui foute le bordel !

DELEGUE SYNDICAL : Je te ferai remarquer, Chloé, que tu as un an de retard de cotisations syndicales...

CHLOE : C'est toi qui vas me la payer la baby-sitter de mon môme ! Et pourquoi, d'ailleurs, il n'y a pas de crèche dans cette boîte de merde ?

Mouvement général de protestation des équipiers de la prod et de la « post ».

SECRETAIRE DU SYNDICAT : Ma camarade, je te ferai remarquer que cette « boîte de merde », comme tu dis, est celle qui te nourrit et, pour ce que j'en sais pour y avoir travaillé deux ans, ce n'est pas le baignoire. Alors, sachons tous être raisonnables...

Vives approbations et quelques applaudissements parmi les équipiers de la prod et de la « post ».

SECRETAIRE SYNDICAL (*en aparté dans le creux de l'oreille du délégué syndical*) : Putain ! heureusement qu'ils sont pas tous comme ça... Vivement que Boulon nous débarrasse de ces connards ! (*S'adressant à nouveau à l'AG une fois le silence revenu.*) Je vous remercie, camarades, de vos marques de confiance. Je vous ai dit ce que j'avais à vous dire. Je vous prie de m'excuser si je ne peux m'attarder plus longtemps parmi vous et répondre à d'éventuelles questions. Mais, demain, je dois me lever de bonne heure pour participer à l'AG des équipes du matin. Et puis, je ne voudrais pas vous retarder plus dans votre travail. Ce n'est pas le moment de faiblir, camarades. Vous devez à tout prix respecter votre plan de charge et les plannings pour que votre syndicat puisse négocier avec la direction nommée par l'État dans les meilleures conditions et au mieux de vos intérêts !

Vives approbations et applaudissements nourris des équipiers de la prod et de la « post ».

CHARLES (*s'adressant à Chloé*) : Putain ! à la « pré », il faut toujours que vous foutiez le merdier !

CHLOE : C'est à moi que tu causes ?

CHARLES : À toi et à tes potes !

LE DELEGUE DE LA « PRE » : Arrête d'emmerder la camarade et occupez-vous de vos fesses à la « post » !

CHARLES : Trouduc, va !

LE DELEGUE DE LA « PRE » : Tu veux mon poing sur la gueule à la sortie ?

CHLOE (*entourée des femmes de la « pré » venues à sa rescousse*) : Laisse-le, cet impuissant !

CHARLES : Attends que je te chope, salope !

FEMMES DE LA « PRE » : Mais fous-lui un procès au cul pour harcèlement à ce connard !

LE CADRE DE LA PROD (*hurlant*) : Tous au travail ! Vous avez entendu comme moi ce qu'a dit le secrétaire !

LE DELEGUE DE LA « PRE » : Ça va, ça va, on y va... De toute façon, c'est l'heure de la pause.

LE CADRE DE LA « PRE » : Ah non ! il faut rattraper le retard !

LE DELEGUE DE LA « PRE » : Tu vas pas t'y mettre, toi non plus ! La pause, c'est statutaire et syndical...

LE CADRE DE LA « PRE » : Mais vous n'avez pas vu tout le retard accumulé !

CHLOE : T'as qu'à appeler Boulon !

LE CADRE DE LA « PRE » (*au bord de la crise de nerfs*) : Ce n'est plus possible de travailler dans de telles conditions...

ARNAUD : Ben dis donc, tu en auras mis du temps à t'en rendre compte !

STEPHANE : Ça fait des années que ça dure !

3

Hélas ! j'avais toutes les raisons de me méfier il y a quinze jours de ça. Hyacinthe Boulon m'a mis devant le fait accompli en me demandant de l'accompagner jusqu'au local de vidéosurveillance.

D'accord, c'est un bunker au sein de l'entreprise et les trois techniciens qui s'y relaient sont détachés de la DST. Certes, ils n'ont aucun contact avec les employés, pas même avec le service de sécurité interne, mais ça m'en a donné des sueurs froides et des palpitations. Comme les employés ont souvent le nez en l'air, l'un d'entre eux risque fort de découvrir la supercherie. Je n'ose imaginer les conséquences !

– Regardez, monsieur le Directeur.

Le son était coupé mais tous les écrans étaient allumés.

– Là, c'est le service de préproduction.

– Mais ils ne sont que cinq alors qu'ils devraient être douze !

– Effectivement, il s’agit de l’équipe d’après-midi. Celle du soir est généralement au complet, quant à celle du matin ça varie entre huit et douze, mais une bonne moitié n’arrive pas à l’heure.

– Dites-moi si j’ai la berlue ou quoi, mais qu’est-ce qu’ils font regroupés dans le fond ?

– Ils doivent tenir une réunion d’équipe. Ils en font souvent. Mais, attendez, je vais mettre le son.

UNE VOIX D’HOMME : Donc, on fait comme on a dit. Toi, Anne, tu te mets en arrêt maladie la semaine prochaine, ensuite on fait un roulement avec Jean, Josette et Alexandre. Et pour ceux qui ne sont pas en semaine de maladie, ils posent leurs Rtt et leurs reliquats de vacances. Ainsi, en organisant un sous-effectif flagrant, nous prouverons que nous ne pouvons assurer notre plan de charge et que des embauches sont nécessaires. Je ne me fais pas d’illusions, mais je me fais fort d’obtenir à nouveau le remplacement des malades chou pour chou.

– Celui-là, je le reconnais. C’est leur délégué d’équipe. Un agitateur-né. Toujours à revendiquer le beurre et l’argent du beurre.

UNE VOIX DE FEMME : C’est bien beau tout ça. Mais si l’équipe de nuit fait le travail qu’on ne peut pas faire, le Rabollaud il va t’envoyer balader comme d’habitude.

UNE AUTRE VOIX DE FEMME : Moi, ça ne m’arrange pas la semaine prochaine. Et puis il y a les trois jours de franchise sur l’arrêt maladie. T’y as songé ? Toi, tu t’en fous, tu t’es pas mis dans le tour que tu nous proposes.

VOIX DU DELEGUE : Je suis bien obligé d'être sur place pour négocier et suivre l'évolution interne au jour le jour.

– Boulon, vous allez me les virer en premier, ceux-là !

– Ne vous inquiétez pas, monsieur le Directeur.

– Le service de production, c'est cet écran-là ?

– Oui.

– Ah ! eux, au moins, ils sont tous là et ils semblent travailler.

– Attendez, je vais zoomer sur les uns et les autres.

– C'est pas possible, il n'y en a pas le quart qui travaillent ! Ah ! ils ont le temps de lire leur journal ! Et celui-là, avec ses mots fléchés ! Mais il y en a combien en train de faire des jeux sur leurs nouveaux ordinateurs ?

– C'est ainsi, monsieur le Directeur.

– Je vous félicite, Boulon. Vous avez eu une idée de génie !

– Monsieur le Directeur...

– Si, si, je vous assure. Ne soyez pas modeste. Vous venez de me déciller définitivement les yeux. Quand je pense que je voulais mettre des formes à la liquidation de cette entreprise ! Mais ne vous inquiétez pas, si jamais notre système de surveillance des services était découvert, je vous couvrirai. Mais montrez-moi le service de postproduction... Vous voyez, eux aussi ne font rien !

– Eux, ils ont une excuse, monsieur le Directeur. Ils sont en aval de la production qui elle-même est en aval de la préproduction...

– Mais comment parviennent-ils à sortir le peu de travail que je leur ai laissé ?

– Les services de nuit sont eux au complet et sortent le travail. Mais je ne sais pas si c'est vraiment par conscience

professionnelle ou parce qu'ils n'ont pas le choix. Vu leurs horaires, tous les commerces, les cafés et les squares alentour sont fermés.

– Boulon, regardez ! Il n'y a plus personne dans le service de préproduction !

– Là, c'est normal, monsieur le Directeur. C'est l'heure de la pause...

– Boulon, convoquez-moi une réunion avec leur direction technique dans les plus brefs délais !

– Comme vous voudrez, monsieur le Directeur.

C'est pire que ce que je pensais. J'hésite à en aviser Matignon. Avec ce que je viens de découvrir, je peux aisément accélérer les choses et gagner trois mois. Mais je me méfie, ils pourraient me reprocher le manque de connaissance du fonctionnement réel de mon entreprise. Je les connais !

RÉUNION AU SOMMET

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Messieurs, je vous ai convoqués pour vous faire part de mon mécontentement.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Vous semblez n'avoir que des mécontentements à nous exprimer, monsieur le Directeur. Pourtant, je vous assure que, dans cette phase de transition délicate, tous les personnels ont à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Le meilleur d'eux-mêmes, dites-vous ? Vous ne manquez pas de toupet. Ils n'étaient hier après-midi, par exemple, que cinq présents sur douze dans le service de préproduction. Et vous osez prétendre que les personnels ont à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes !

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Excusez-moi, monsieur le Directeur, mais vous devez faire erreur. Ils étaient huit sur la feuille de présence que j'ai consultée ce matin.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD (*se tournant vers Hyacinthe Boulon*) : Huit, dites-vous. Mais alors, où étaient les trois autres ?

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Dans l'entreprise, monsieur le Directeur. Je vous l'assure.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Et où peut-on être dans l'entreprise si l'on ne se trouve pas à son poste de travail ? Je suis curieux de le savoir.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Nous ne pouvons empêcher le personnel de se rendre au comité d'entreprise ou à la bibliothèque, voire de consulter l'assistante sociale.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Ils ont une pause d'une demi-heure – une demi-heure d'ailleurs très extensible si j'en juge par le nombre d'individus circulant dans les couloirs ou se trouvant à la cafétéria, si ce n'est ailleurs – pour cela.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Je sais, monsieur le Directeur, mais comme les horaires d'ouverture du CE et de la bibliothèque ne correspondent pas avec celui de la pause statutaire...

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Vous n'avez qu'à les faire coïncider ! Je vous l'ai d'ailleurs réclamé à plusieurs reprises mais vous semblez ne pas tenir compte de mes remarques. Et, cette fois-ci, je l'exige. Je vous donne quinze jours pour aligner les horaires. Pas un de plus.

HYACINTHE BOULON : Une semaine est largement suffisant, monsieur le Directeur, si je puis me permettre.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Une semaine ? Oui, pourquoi pas. Bon, messieurs, je vous accorde une semaine. Pas un jour de plus. Et, si ça ne tenait qu'à moi, ce serait réglé en quarante-huit heures. Mais je suis d'accord pour une

semaine. Je ne veux pas brusquer les us et coutumes des personnels... Ah ! de quoi avais-je à vous entretenir également ?

Le directeur Rabollaud se tourne vers Hyacinthe Boulon.

HYACINTHE BOULON : De l'absentéisme, monsieur le Directeur.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Ah oui ! L'absentéisme. Parlons-en. Pour moi, cela demeure un mystère. Le service de préproduction – encore lui – présente un taux d'absentéisme divers et varié de trente-cinq pour cent. Du jamais vu ! Celui de la production est passé en un an de quinze à vingt-cinq pour cent et celui de la postproduction est stable à dix.

– ...

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Vous n'avez rien à me dire à ce sujet ? En tout cas, pour moi c'est une énigme. Pour quelle raison obscure, dans un service qui ne semble pas bousculé par le travail et dont l'activité ne comporte aucune dangerosité, les gens tombent-ils comme des mouches ?

DIRECTEUR TECHNIQUE : Monsieur le Directeur, je crois que l'explication est simple. Les services de préproduction et de production sont les plus atteints par la restructuration et leurs personnels sont stressés.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Ne me prenez pas pour un imbécile. La préproduction a toujours eu un taux pharamineux d'absentéisme avant même que l'on aborde la restructuration.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Ce n'est pas nous qui établissons les arrêts maladie.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Vous pourriez au moins en faire vérifier la validité !

DIRECTEUR TECHNIQUE : Vous savez bien, monsieur le Directeur, que les délégués du personnel et le syndicat lui-même sont farouchement opposés à une telle mesure de défiance qu'ils jugent attentatoires aux libertés individuelles et à la dignité des personnels.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Je ne le sais que trop. Il m'est même arrivé à l'esprit que cela les a bien arrangés par le passé. Lorsque les absences pour maladie ou invalidité étaient strictement remplacées. Mais ce n'est plus le cas et il n'en va plus de leur intérêt. En tout cas, j'en tire la conclusion que l'entreprise parvient malgré tout à fonctionner avec un tel absentéisme. Ce qui démontre que les personnels présents sont suffisamment nombreux. Même au-delà. Alors, je vous en prie, faites en sorte qu'on ne vienne plus me réclamer la moindre embauche. Et surtout pas les délégués !

DIRECTEUR TECHNIQUE : Bien sûr, monsieur le Directeur.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Et j'aimerais que vous fassiez comprendre aux personnels qu'ils sont là pour travailler. Si certains ne sont pas suffisamment occupés, faites en sorte de les occuper. D'ailleurs, je vous convoquerai très rapidement pour aborder ce problème.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Justement, monsieur le Directeur, nous aurions une idée concrète à vous proposer.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Ah bon !

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Oui, et cela concerne précisément le service de préproduction.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD (*fronçant les sourcils pour dissimuler son vif intérêt*) : Je vous écoute !

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Si vous le permettez, monsieur le Directeur, je pense que M. le directeur technique est plus à même de vous expliquer cette idée que moi.

DIRECTEUR TECHNIQUE (*toussotant pour dissimuler sa surprise*) : Hum, monsieur le Directeur, hum, effectivement, hum, nous avons estimé que, vu que le service de préproduction perdait de plus en plus – et va perdre définitivement – son utilité, nous pourrions trouver, hum, rapidement un accord entre nous en ce qui concerne l'avenir de ses personnels, hum. Effectivement, hum, étant donné leur faible qualification au regard des nouvelles tâches qui seront confiées à l'entreprise, il nous semble difficilement envisageable, hum, de reconverter ceux des personnels du service de préproduction qui ne seraient pas atteints par le plan social, hum, tandis que les personnels des deux autres services sont tout à fait aptes à y faire face. Hum, aussi, il serait peut-être dans l'intérêt des deux parties de s'entendre sur ce point, hum...

LE DIRECTEUR RABOLLAUD (*ne dissimulant point sa satisfaction et jetant un bref regard à Hyacinthe Boulon*) : À la bonne heure, je constate que nous sommes entre gens raisonnables ! Bien sûr, ce n'est qu'une idée, mais elle mérite réflexion et je vais l'examiner avec attention et bienveillance avec M. Hyacinthe Boulon, mon directeur adjoint en charge de la restructuration. Mais, dites-moi, qu'en pense le secrétaire du syndicat ? À moins que vous n'ayez pas eu le temps encore d'aborder ce sujet avec lui.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Monsieur le Directeur, nous ne vous aurions pas exposé cette idée sans nous être assurés de son appui.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Son appui ou son accord ?

DIRECTEUR TECHNIQUE : Son accord, monsieur le Directeur.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : À la bonne heure ! Mais il reste une difficulté de taille. Comment va réagir le personnel de la préproduction ? Ne risque-t-il pas de se livrer à des actions inconsidérées au sein de l'entreprise, voire des actes de sabotage ? Je dis ça non sans raison car je ne suis pas sans savoir que certains, dont le délégué de leur équipe d'après-midi, ont la tête près du bonnet.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT (*affichant un sourire de fierté*) : Nous y avons songé, monsieur le Directeur. Il serait indispensable que cette idée soit menée à son terme dans la plus grande discrétion et que les employés de la préproduction soient mis devant le fait accompli. C'est-à-dire que, le jour même de l'envoi des lettres de licenciement, ils se voient interdit l'accès à l'entreprise par le service de sécurité.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD (*fronçant les sourcils*) : Hum, bien sûr, ce serait l'idéal, mais cela n'est pas sans poser des problèmes eu égard au droit du travail et tous ces « licenciés » risquent d'attaquer l'État devant les prud'hommes...

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT (*souriant de satisfaction*) : Nous y avons également songé, monsieur le Directeur. Et l'avocat du syndicat nous a suggéré une solution. Une faute collective du service de préproduction que l'on pourrait

individualiser en faute professionnelle lourde pour chacun. Mais il faudrait provoquer cette faute et, justement, nous avons pensé que M. Boulon... enfin, vous voyez ce que je veux dire...

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Intéressant, intéressant. (*Se tournant vers Hyacinthe Boulon.*) Qu'en pensez-vous ?

HYACINTHE BOULON : C'est effectivement intéressant, monsieur le Directeur. Mais la restructuration ne peut impliquer la seule disparition des personnels de la réproduction. C'est insuffisant.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD (*feignant l'étonnement*) : Vous croyez ?

HYACINTHE BOULON : J'en suis intimement convaincu si nous voulons atteindre les objectifs qui nous ont été fixés par les services du Premier ministre.

LE DIRECTEUR RABOLLAUD : Ah ! vous voyez, messieurs, rien n'est aussi simple ni aussi facile qu'il y paraît, même avec une bonne idée. Mais je ne doute pas que vous en ayez d'autres à nous proposer.

DIRECTEUR TECHNIQUE (*catastrophé*) : Monsieur le Directeur...

LE DIRECTEUR RABOLLAUD (*tout sourire*) : Allons ! cher ami, ne soyez pas abattu. Vous venez de nous prouver que la direction technique élue par les employés de cette entreprise pouvait avoir des idées allant dans le bon sens et que nous pouvons envisager la phase finale de restructuration avec optimisme. (*Se tournant vers Hyacinthe Boulon.*) N'est-ce pas, hein, mon cher Boulon ?

HYACINTHE BOULON (*le visage fermé*) : Tout à fait, monsieur le Directeur. Avec optimisme.

BUREAU DE LA DIRECTION TECHNIQUE ÉLUE
PAR LES PERSONNELS

Le directeur, la mine abattue, composant le numéro du portable du secrétaire du syndicat avec force soupirs.

SECRETARE DU SYNDICAT : Alors ?

DIRECTEUR TECHNIQUE : C'est pas suffisant.

SECRETARE DU SYNDICAT : Comment ça !

DIRECTEUR TECHNIQUE : Ils veulent plus. Et je crains que nous n'ayons montré notre faiblesse.

SECRETARE DU SYNDICAT : Tu crois que ces deux enfoirés de Rabollaud et de Boulon veulent nous pousser à la grève ?

DIRECTEUR TECHNIQUE : Oh ! ils n'y pensent même pas tant ils nous sentent faibles. Mais Rabollaud semble craindre des « actions inconsidérées », « voire des sabotages ». Ce sont ses propres termes.

SECRETARE DU SYNDICAT : Hum, c'est intéressant ce que tu me dis là. Ça signifie que Matignon doit craindre ce genre de réactions ou que Rabollaud leur a assuré que tout se passerait dans le calme... Bon, eh bien, on va leur foutre le bordel ! On va les prendre par surprise. Je vois ça tout de suite avec votre délégué syndical. Il est justement à mes côtés et il a tout entendu. Il estime que c'est une bonne idée. En tout cas, c'est maintenant ou jamais. Après, ce sera trop tard. Ils s'y attendront et feront tout pour désamorcer le mouvement. Mais, dis-moi, tu penses qu'on peut compter sur la « pré » ?

DIRECTEUR TECHNIQUE : Tu parles !

SECRETARE DU SYNDICAT : Oui, c'est ce que m'a dit le délégué syndical tout à l'heure et je m'en suis rendu compte quand je suis venu pour l'AG. Bon, bien pour une fois ils vont être utiles à quelques chose à la « pré » !

4

Hyacinthe Boulon est vraiment « gonflé » d'avoir sonorisé les locaux de la direction technique. Si j'avais connu son intention, je le lui aurais interdit fermement. Mais il a eu raison de le faire. En fait, un bon adjoint, c'est celui qui sait prendre les initiatives et les risques que ne saurait prendre le directeur lui-même eu égard à sa position.

Je l'ai chaudement félicité. Jamais un haut fonctionnaire n'aurait osé et c'est ce genre d'hommes dont a besoin l'État pour sortir ses services de la routine.

En tout cas, ce n'est pas le moment que nous ayons une grève sur les bras.

J'ai appelé le directeur technique à peine cinq minutes après qu'il eut mis fin à sa communication avec le secrétaire syndical.

– À propos, lui ai-je dit mine de rien, si vous n'aviez pas l'intention de respecter nos règles du jeu, sachez que j'ai enregistré notre réunion de tout à l'heure.

– Voyons, monsieur le Directeur..., a-t-il commencé de bafouiller, pourquoi me dites-vous ça ? Vous savez bien que nous avons toujours été des partenaires loyaux...

– Justement, l'ai-je coupé de ce ton que l'on n'apprend qu'à l'ENA, dans ma position on se voit obligé de se garantir les loyautés. Mais ne craignez rien, cher ami, cet enregistrement est enserré dans mon coffre et il ne risque pas de venir aux oreilles du service de la préproduction.

J'en ai eu peine pour lui en l'imaginant en sueur. Mais j'ai dû me retenir pour ne pas pouffer de rire au téléphone.

SERVICE DE PRÉPRODUCTION – équipe du matin

FREDERIQUE : Vous avez vu la tronche qu'ils tirent à la direction technique ? On a l'impression qu'ils sont tous d'enterrement...

ANTOINE : Il paraît que le délégué syndical leur a passé un savon. Un pote de la prod m'a dit qu'il avait entendu des éclats de voix en passant devant le bureau et que le délégué syndical les traitait tous de « bande de cons ».

LOUIS : Pour une fois que quelqu'un leur dit leurs quatre vérités !

LE CADRE (*timidement*) : Il faudrait peut-être que vous vous mettiez à bosser...

FREDERIQUE : Hé ! on a quand même le droit de s'intéresser à ce qui se passe dans cette boîte !

JOSYANE : Qui veut du café ?

MIREILLE : C'est quand même inquiétant qu'ils s'engueulent comme ça.

JOSYANE : Vous pourriez me répondre !

HERVE (*en retard comme d'habitude*) : Qu'est-ce qui se passe ?

LE CADRE : C'est à cette heure-là que tu arrives ?

HERVE (*étonné*) : Ben oui, comme d'hab. Pourquoi ?

LE CADRE : Le directeur technique adjoint exige que tout le monde arrive à l'heure.

HERVE : Oh ! celui-là il a oublié qu'on l'a élu !

LE CADRE : C'est comme ça. Demain tu arrives à l'heure.

HERVE : Ah non ! Pas possible. Moi, le métro avant huit heures, je ne supporte pas. Et puis, de toute façon, on ne peut rien me dire.

LE CADRE : Comment ça !

HERVE : Ben oui, c'est le code du travail. Depuis douze ans que je suis dans cette taule, j'arrive à huit heures trente tapantes. Comme on ne m'a jamais rien dit, c'est un avantage acquis. C'est considéré par le code du travail comme un aménagement particulier de mon contrat de travail. C'est comme ça !

FREDERIQUE (*interpellant Hervé*) : Dis, tu veux savoir ou pas ?

HERVE : Quoi ?

FREDERIQUE : Ce qui se passe dans cette taule.

HERVE (*haussant les épaules*) : Dis toujours.

FREDERIQUE : Eh bien, figure-toi que...

JOSYANE (*s'adressant à Hervé*) : Tu veux du café, toi ?

HERVE : Mais oui, ma chérie.

HYACINTHE BOULON : Hé ! vous !

Tout le monde sursaute. Personne n'a vu surgir Hyacinthe Boulon.

HYACINTHE BOULON : Je vous parle !

HERVE (*étonné*) : À moi ?

HYACINTHE BOULON : Oui ! J'ai remarqué que vous arriviez toujours en retard d'une bonne heure et je tiens à vous annoncer moi-même que je demande votre mise à pied.

HERVE : Ma mise à pied ?

HYACINTHE BOULON : Oui !

HERVE (*se fendant d'un large sourire*) : Ah ! je regrette, ce n'est pas possible. Vous ne pouvez pas.

HYACINTHE BOULON (*désarçonné*) : Comment ça, pas possible ?

HERVE : Ben oui, comme je viens de l'expliquer à mon chef, le code du travail ne le permet pas. L'interdit même.

HYACINTHE BOULON : Vous aimez jouer les malins, vous !

FREDERIQUE : Il a raison. C'est le code du travail. Et vous êtes en train de le harceler, en plus !

HYACINTHE BOULON (*battant en retraite après un moment d'hésitation*) : Votre nom, vous, c'est quoi ?

MIREILLE : Ça devient vraiment une boîte de merde.

ANTOINE : Il faut aller chercher le délégué d'équipe. Il est où ?

LOUIS : Il y a une demi-heure, il était au café en face. Maintenant, je ne sais pas. Il y est peut-être encore...

Équipe d'après-midi

DELEGUE D'EQUIPE : Rien ne va plus dans cette taule à la noix. La direction tire la gueule, le délégué syndical m'a envoyé balader lorsque je lui ai demandé pourquoi il avait traité notre direction technique de « bande de cons » et, en plus, ce matin Hervé s'est fait salement agresser par Boulon.

ANNE : On ne peut pas rester sans réagir. Ça va trop loin.

LE CADRE : Ah ! je comprends mieux pourquoi ils nous ont laissé tout leur taf.

JEAN : C'est tous des fachos !

ALEXANDRE : Qu'est-ce que tu proposes ? On ne peut pas laisser passer l'agression d'un camarade.

DELEGUE D'EQUIPE : Il faut que la « pré » lance un mouvement !

JOSETTE : Tu veux qu'on fasse grève ? Mais ils s'en foutent de nous. La « pré », elle ne peut plus rien bloquer depuis des lustres.

DELEGUE D'EQUIPE : Nous, non. Mais, si la « pré » entraîne la prod, on peut tout bloquer.

JOSETTE : Et la « post » ?

ANNE : On s'en fout de ces enfoirés. De toute façon, ils n'ont toujours pensé qu'à eux et encore plus à présent vu qu'ils sont les moins touchés par la restructuration.

DELEGUE D'EQUIPE : Bon, je vais voir les potes de la prod.

Équipe de nuit

DELEGUE D'EQUIPE : Réunion de toute l'équipe !

LE CADRE : Pas question ! Il y a trop de travail et les équipes de jour nous ont laissé tout leur boulot. À se demander comment est dirigée cette maison et si quelqu'un y dirige encore quoi que ce soit...

DELEGUE D'EQUIPE : Justement. Ça concerne les deux directions. La nôtre et celle de l'État.

SYLVIE : Qu'est-ce qui se passe ?

SOPHIE : T'es jamais au courant de rien !

CHLOE : Il paraît...

DELEGUE D'EQUIPE : C'est toi ou moi qui fais la réunion ?

CHLOE : Oh ! vas-y ! Je répondais juste à Sylvie.

DELEGUE D'EQUIPE : Voilà. Premièrement, il paraît que notre direction technique tire une gueule de six pieds de long comme si elle avait reçu sa lettre de licenciement...

CHLOE : C'est pas pour notre pomme qu'ils tireraient une gueule de six pieds de long !

DELEGUE D'EQUIPE : Chloé !

CHLOE : Excuse.

DANIEL : Qu'est-ce qui s'est passé ?

DELEGUE D'EQUIPE : Justement, j'essaie de l'expliquer ! Bon, je reprends et chacun écoute. Voilà, la direction a une grosse contrariété – on ignore laquelle. Tout ce qu'on sait, c'est qu'un camarade de la prod du matin a entendu une forte engueulade dans leur bureau et que le délégué syndical les a traités de « bande de cons »...

CHLOE : Ouah !

SYLVIE : Oh ! la la ! Sûrement qu'ils ont appris qu'on va tous être licenciés...

SOPHIE : Ma pauvre fille, c'est pas ça qui les chagrinerait.

DELEGUE D'EQUIPE (*s'énervant*) : On ne connaît pas la raison de cette engueulade. Mais on finira bien par le savoir. De toute façon, il y a plus grave.

SYLVIE : Oh ! la la !

SOPHIE (*en aparté avec Chloé*) : Mais quelle conne !

DELEGUE D'EQUIPE : On m'écoute. C'est grave !

Sylvie se met à pleurer silencieusement dans son mouchoir.

DELEGUE D'EQUIPE : Boulon s'est permis d'agresser un de nos camarades du matin de la « pré ». Hervé Molineux. Il a même été jusqu'à le menacer de mise à pied.

DANIEL : Pourquoi ?

DELEGUE D'EQUIPE : Pour une question de retard.

DANIEL : C'est vraiment une boîte fachô ! Faut pas laisser passer...

DELEGUE D'EQUIPE : Précisément. Les trois délégués de la « pré » proposent qu'on mobilise la prod et qu'on fasse grève.

SOPHIE : On n'a pas besoin d'eux pour se défendre !

DELEGUE D'EQUIPE : Hélas si ! Si nous sommes seuls à faire grève, c'est comme pisser dans un violon. On peut se passer de nous.

LE CADRE : Avec tout le travail qu'on fait ?

DELEGUE D'EQUIPE : Il serait temps que tu comprennes qu'il ne sert plus à rien.

LE CADRE : Tu n'as pas le droit de dire ça !

DANIEL : Il faut tous faire grève !

SYLVIE (*en larmes*) : Oh ! la la !

DELEGUE D'EQUIPE : Bon. On est tous d'accord. Dès que la prod sera prête, on leur fout une grève comme jamais ils n'en auront vu ici !

CHLOE : Et pour cause, il n'y en a jamais eu...

LE CADRE : Mais comment on sortira le travail si on fait grève ? Déjà que lorsqu'on fait pas grève...

SERVICE DE PRODUCTION – équipe de nuit

JEAN-PHILIPPE : Mais qu'est-ce qu'ils foutent encore à la « pré » ? Il y a plus d'une heure qu'ils sont en réunion !

MICHELE : Quand je pense qu'on va tous se retrouver au chômage à cause d'eux.

LE CADRE : Il paraît que Boulon a alpagué un de leurs gars du matin qui est toujours en retard.

MICHELE : Pas trop tôt que quelqu'un les mette au pas !

XAVIER : Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire d'engueulade entre le délégué syndical et notre direction technique ?

PAUL : Personne ne sait. Il paraît que le délégué les a traités de « bande de cons ».

JEAN-PHILIPPE : Bof ! c'est normal avec toute la tension qui règne dans l'entreprise et les responsabilités qui sont leurs avec la restructuration. Ils ont eu les vers, c'est tout.

MICHELE : Ouais, mais t'imagines si notre direction technique commence à péter les plombs !

PAUL : Peut-être qu'ils ont de mauvaises nouvelles qu'ils n'osent pas annoncer.

MICHELE : Parle pas de malheur !

PAUL : Il paraît que la « pré » veut faire grève.

JEAN-PHILIPPE : Sans nous, hein ! Qu'ils y aillent tout seuls au casse-pipe. De toute façon, ils ne demandent que ça.

LE CADRE : Ils ont convaincu l'équipe de prod d'après-midi de la faire et le matin hésite.

JEAN-PHILIPPE : Putain ! c'est du n'importe quoi...

MICHELE : Pour une fois que quelqu'un essaie de mettre de l'ordre dans cette boîte !

SERVICE DE POSTPRODUCTION – équipe de nuit

CHARLES : Laurent, tu joues lequel demain à Longchamp ?

LAURENT : Denoix.

CHARLES : Ah !

LE CADRE : Putain ! encore la « pré » qui nous fout dans les choux...

MARILYNE : C'est des blaireaux.

CHARLES : Des nuisibles ! Paraît qu'ils veulent faire grève et essaient d'entraîner la prod.

MYRIAM : Pourquoi ?

DELEGUE D'EQUIPE: Boulon est tombé sur un de leurs branleurs du matin qui est toujours en retard.

CHARLES : Et la prod va les suivre pour ça ?

LE CADRE : L'après-midi, oui. Le matin hésite parce que Boulon est tombé sur un de leurs biturins et qu'ils essaient de négocier un blâme au lieu du licenciement pour faute grave. Mais la nuit ne les suivra pas.

CHARLES : Alors pourquoi ils font chier le monde si leur grève est foutue d'avance ?

MARILYNE : C'est des chieurs-nés.

DELEGUE D'EQUIPE: Il paraît qu'il y a de l'eau dans le gaz entre le délégué syndical et notre direction technique. Mais ça ne semble pas grave.

MYRIAM : Peut-être qu'on va être licenciés ?

LE CADRE : Nous, on craint rien.

CHRISTIAN : Chef ! mon écran est tout noir...

LE CADRE : Ta prise !

CHRISTIAN : Ah oui ! excuse-moi, je n'y pense jamais...

5

Je ne m'attendais vraiment pas à cela de la part de Boulon. Son excès de zèle intempestif est incompréhensible.

J'ai mis la direction « employés » à genoux, déjoué leur tentative de grève et, lui, il prend le risque de déclencher une grève sauvage pour une simple question de retard ! Pourvu que sa méconnaissance du code du travail ne l'amène pas à commettre une nouvelle bourde ! Manquerait plus que les employés découvrent qu'ils sont « espionnés » !

Je suis terriblement déçu et je me retrouve avec une situation des plus délicates. À gérer seul, évidemment, puisque ni Boulon ni aucun de mes autres directeurs adjoints n'a la moindre idée à me proposer pour sortir de ce mauvais pas.

Le seul à m'avoir fait une proposition, c'est le délégué syndical de l'entreprise, au nom du secrétaire du syndicat. Le comble !

Je dois reconnaître que leur idée n'est pas sotté. Ce sont de fins manœuvriers. Ils feraient d'excellents chefs

d'entreprise. Mais j'ai demandé à réfléchir. Pour la forme, car je n'ai vraiment pas beaucoup de temps devant moi pour désamorcer le conflit.

Bref, à les entendre, si je renonce à licencier le salarié alcoolique de l'équipe du matin de la production, ils se font fort de contrecarrer les velléités de grève de cette équipe. Il ne resterait plus alors que l'équipe d'après-midi de ce service dans le coup et celles de la préproduction. « Des rigolos », selon le délégué syndical.

Je ne demande qu'à le croire.

SERVICE DE PRÉPRODUCTION – équipe du matin

ANTOINE : Vous connaissez la nouvelle ?

MIREILLE, LOUIS, FREDERIQUE : Non.

ANTOINE : Rabollaud renonce à licencier le copain du matin de la prod, mais il écope de trois jours de mise à pied.

MIREILLE : Il s'en tire bien, car si t'es pris en état d'ivresse sur ton lieu de travail, c'est le licenciement sec pour faute lourde et sans recours possible.

LOUIS : Rabollaud, il a déjà viré deux biturins. Pourquoi il renonce cette fois ?

FREDERIQUE : Pour pas mettre d'huile sur le feu, pardi ! Ils doivent être au courant de nos intentions de grève et ils en ont la trouille.

ANTOINE : Et c'est la preuve qu'on est dans le vrai !

FREDERIQUE : Tiens, voilà justement notre délégué... Je te croyais en vacation syndicale, Gérard ?

DELEGUE D'EQUIPE : Oui, mais j'ai dû venir pour une réunion. Le délégué syndical nous a tous convoqués pour nous annoncer qu'il avait négocié trois jours de mise à pied pour le camarade de la prod qui devait être viré.

ANTOINE : Et Hervé, vous avez parlé de son cas ?

DELEGUE D'EQUIPE : Ah non ! on a oublié. Mais il ne risque rien. Par contre, on a parlé de la grève. Le délégué syndical n'est pas chaud...

LE CADRE : Vous pourriez peut-être songer à vous mettre au travail ?

DELEGUE D'EQUIPE : Excuse-moi, mais je ne te permets pas de nous interrompre. Nous sommes en réunion d'information syndicale.

LE CADRE : Il y en tous les jours en ce moment !

FREDERIQUE : Tu vires vraiment petit chef con. Mai 68, t'as pas entendu parler ou quoi ?

MIREILLE : Laisse tomber, il était pas né et son vieux devait être CRS en 68 !

JOSYANE : Vous voulez du café ?

DELEGUE D'EQUIPE : Pas pendant la réunion, Josy. Donc, je vous disais que le délégué syndical n'était pas chaud, mais c'est normal vu que l'idée ne vient pas d'en haut. De toute façon, cela n'a aucune importance. Tous les délégués présents sont convaincus que c'est une preuve de faiblesse de la direction qui tente d'éviter à tout prix notre mouvement. Par conséquent, c'est le moment de foncer.

ANTOINE : Et la « post » ?

DELEGUE D'EQUIPE : Leurs délégués n'étaient pas là. Mais les absents ont toujours tort.

HERVE (*qui arrive à son horaire habituel*) : Qu'est-ce qui se passe ?

FREDERIQUE : On va t'expliquer.

Équipe d'après-midi

ANNE : Rabollaud et le bouffon de Boulon, on va les mettre à genoux !

DELEGUE D'EQUIPE : Et je vous le redis, les délégués de la prod ils sont vraiment remontés. Ils ne veulent pas nous laisser l'initiative du mouvement. Et ceux du matin se sont montrés les plus durs. Quand le délégué syndical leur a dit que ce n'était peut-être pas le moment vu le geste de Rabollaud qui pouvait être interprété comme une offre de négociations, ils l'ont carrément envoyé balader ! Tout le monde est convaincu qu'on obtiendra plus par une grève que par des négociations.

JEAN : On va les faire reculer, ces fachos !

ANNE : C'est super encourageant.

JOSETTE : Mais regardez qui nous arrive là !

ALEXANDRE : Christèle !

ANNE : Mais c'est pas possible ! T'as l'air en super forme.

LE CADRE : Qu'est-ce que tu viens foutre là ?

CHRISTELE : Je suis passée à la compta.

JOSETTE : Alors, tu l'as enfin ?

CHRISTELE : Oui, j'ai mon invalidité.

ALEXANDRE : Super !

ANNE : Mais comment t'as fait ? C'était pas gagné d'avance avec tous ces contrôles à la con de la Sécu.

CHRISTELE : Tu parles ! Mais mon copain toubib il avait hyper bien bouclé mon dossier, alors, quand je me suis mis à chialer en leur disant que rien qu'à l'idée d'aller au boulot j'avais envie de me jeter par la fenêtre...

ALEXANDRE : Ouah ! ma grande, super, tu vas pouvoir t'occuper de tes petits.

CHRISTELE : Oh ! tu sais, ce sont déjà des ados et ils ont leur vie à eux. C'est surtout à moi que ça va faire du bien. Avec le mi-temps thérapeutique, j'avais du mal à organiser ma vie perso... Mais je ne vois pas Francis. Il a obtenu son mi-temps ?

ANNE : Tu parles !

CHRISTELE : Il a dû être déçu ?

ANNE : Limite déprime. La vraie ! Du coup, il a demandé un Cif* de tapisserie.

CHRISTELE : Il veut quitter la boîte ? Il est fou !

ANNE : T'inquiète. C'est juste pour filer un coup de main à sa belle-sœur qui a une boîte de déco.

CHRISTELE : Putain ! tu me rassures. Faut surtout pas quitter sur un coup de tête une aussi bonne boîte.

* Contrat individuel de formation.

Équipe de nuit

CHLOE : Que de bonnes nouvelles !

DANIEL : Enfin, quelque chose va bouger dans cette boîte !

DELEGUE D'EQUIPE : Oui, mais il ne faut pas se laisser voler le mouvement par la prod. Faut qu'on accélère.

STEPHANE : Putain ! moi j'y croyais pas. C'est quand même incroyable que Rabollaud ait fait marche arrière !

ARNAUD : Et on n'a pas vu Boulon de la journée.

SOPHIE : Celui-là, il doit mijoter quelque chose dans son coin.

LE CADRE : Ça ne peut pas continuer comme ça...

CHLOE : Pour une fois que tu dis quelque chose de sensé !

LE CADRE : Moi, je parle du travail ! Si ça continue comme ça, il va y en avoir jusqu'au plafond.

DELEGUE D'EQUIPE : Tu crois pas que tu exagères un peu ?

LE CADRE : Oh ! et puis je m'en fous. Vous n'avez qu'à prendre vos responsabilités.

DELEGUE D'EQUIPE : C'est justement ce qu'on est en train de faire. Et même la presse en parlera car il n'y a encore jamais eu de grève en plus d'un siècle dans cette taule !

SYLVIE (*en pleurs*) : Moi, ça me fait peur...

SERVICE DE PRODUCTION – équipe de nuit

XAVIER (*agressant les deux délégués de l'équipe*) : Mais qu'est-ce qui vous a pris de vouloir faire grève avec les branleurs de la « pré » ?

MICHELE : Ça c'est vrai !

UN DES DEUX DELEGUES : C'est stratégique que je vous ai expliqué. Les délégués des équipes de jour de la prod étaient tellement enthousiastes du recul de Rabollaud qu'on ne pouvait pas voter contre la grève. Ça aurait paru suspect. Mais le délégué syndical compte sur nous pour les ramener à la raison. Il faut absolument couper l'herbe sous le pied de la « pré » en ouvrant enfin des négociations.

JEAN-PHILIPPE : Oui, mais si la grève démarre dans les équipes de jour, qu'est-ce qu'on fait la nuit ?

DEUXIEME DELEGUE : Si on en arrive là, rien.

PAUL : Comment ça, rien ?

DEUXIEME DELEGUE : On bossera comme si de rien n'était et ça cassera la grève.

XAVIER : Mais si la « pré » de nuit fait grève ?

PREMIER DELEGUE : Ce sera une occasion de faire leur boulot à leur place.

MICHELE : Il était temps qu'on le leur pique !

LE CADRE : Surtout avec le peu qui nous reste déjà.

SERVICE DE POSTPRODUCTION – équipe de nuit

CHARLES : T'as bien fait de ne pas aller à cette réunion de merde.

DELEGUE D'EQUIPE : Le syndicat a pensé que c'était la meilleure façon de faire comprendre à Rabollaud qu'il ne cautionnait pas l'idée de grève.

MARILYNE : Heureusement qu'on a un syndicat qui tient la route !

CHRISTIAN : Chef, j'ai pensé à la prise cette fois !

LE CADRE : Il était temps, sinon t'étais muté à la « pré ».

MYRIAM : Ben moi, je me demande si je ne vais pas me décider à demander ma mutation à la « pré ». Comme ça, je serai sûre d'être virée !

LAURENT : Demain, il faut jouer Folle Mémère en nocturne.

CHARLES : T'es sûr ? D'habitude c'est un tocard.

LAURENT : Pas demain, crois-moi, mon tuyau est de première bourre.

MARILYNE : Moi, ce qui m'inquiète quand même, c'est le recul de Rabollaud. S'il commence à reculer, c'est pas signe qu'on va enfin mettre de l'ordre dans cette maison.

DELEGUE D'EQUIPE : Ce doit être tactique. À mon avis, c'est pour mieux sauter sur le râble de la « pré ». Il prépare le terrain pour Boulon.

CHARLES : Mais ils ne sont pas seuls. Ils ont l'appui de toute la prod cette fois, même de l'équipe de nuit !

DELEGUE D'EQUIPE : Le syndicat va les ramener à la raison. Il va leur faire comprendre qu'ils se sont fait avoir par les beaux parleurs de la « pré » et que des négociations sont préférables.

CHARLES : Ouais, mais la nuit, je comprends pas. Elle déteste la « pré » autant que nous.

DELEGUE D'EQUIPE : C'est tactique.

BUREAU DE LA DIRECTION TECHNIQUE ÉLUE PAR LES PERSONNELS

DELEGUE SYNDICAL : Que ce soit bien clair entre nous. Vous ne prenez plus la moindre initiative. Vous vous contentez de gérer le quotidien.

DIRECTEUR TECHNIQUE : Oui, ça va, on a compris.

SECRETARE TECHNIQUE : Moi, je tiens à insister que je n'étais pas au courant de leur démarche.

DELEGUE SYNDICAL : Je sais. Tu l'as d'ailleurs écrit au secrétaire du syndicat.

DIRECTEUR TECHNIQUE : T'as fait ça, toi ?

SECRETARE TECHNIQUE (*reculant d'un pas*) : C'est normal !
Moi, je peux pas cautionner une démarche antisyndicale et c'est à cause de vous qu'on ne peut pas faire grève.

DELEGUE SYNDICAL : Il a raison. C'est à cause de vos conneries qu'on ne peut pas faire grève au moment qui aurait été le plus opportun. Et l'occasion ne risque pas de se représenter de sitôt.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Et si la « pré » fait grève quand même ?

DELEGUE SYNDICAL : Il n'y a pas à s'inquiéter. Rabollaud a été formel. Comme le syndicat joue franc jeu, il n'utilisera pas l'enregistrement. De toute façon, ce n'est plus dans son intérêt et il a besoin de nous pour lui retirer cette mauvaise épine du pied. Mais je crains que sa détermination à nous laminer reste entière. On n'a pas vu Boulon de toute la journée dans la maison. Ils doivent mijoter un mauvais coup.

6

Tout va de mal en pis. Non seulement j'ai quasiment une grève sur les bras, mais Matignon m'a convoqué pour me passer un savon. Et je n'ai même pas été reçu par le secrétaire général du Gouvernement. J'ai dû subir l'affront d'être engueulé par un de ses conseillers d'un grade hiérarchique inférieur au mien. Un jeune sous-préfet ambitieux et plein de morgue.

Je suis habitué à une remontrance de-ci, de-là. Même quand elle est totalement infondée. Ça fait partie du « jeu » hiérarchique. C'est une façon pour l'échelon supérieur de rappeler qui est le patron. D'ailleurs, je ne procède pas autrement avec mes subordonnés. C'est juste une question de dosage pour que leur motivation reste entière. Mais, là, ce fut un paquet colossal !

– Il paraîtrait, monsieur le directeur, a commencé ce jeune prétentieux, que vous utilisez le personnel technique – des ouvriers de la fonction publique rattachés à votre

direction, je vous le rappelle – a des fins non conformes à leur mission.

– Je ne comprends pas, monsieur le conseiller. Ils refont parfois mon appartement de fonctions, certes, et ceux de mes collaborateurs qui en bénéficient...

– Je sais, je sais. Vous faites personnellement appel aux peintres, menuisiers et électriciens pour réaménager votre appartement tous les ans. Mais il vous est arrivé également de les utiliser pour l'appartement de votre fils – qui, lui, je parle de l'appartement, n'est pas de fonction – et un de vos adjoints pour sa résidence secondaire. De même pour les trois mécaniciens qui semblent occupés à entretenir et réparer autant les véhicules de fonction que les autres, et même ceux des personnels...

J'en suis resté muet.

– Je sais, il a poursuivi sur le même ton, cela semble faire partie des « petits usages ». Mais M. le secrétaire général tient beaucoup, en cette période de restriction budgétaire, à ce que les directeurs des services et unités de production relevant de son autorité donnent l'exemple.

Je bouillais de rage.

– J'ai parfaitement compris, monsieur le conseiller.

Mais ce n'était pas fini !

– Bien. Par ailleurs, il est venu à la connaissance de M. le secrétaire général – ainsi qu'à celle de M. le Premier ministre, je tiens à vous le préciser – que les personnels du Chantier n° 7 envisageraient de se mettre en grève, ce qui serait infiniment fâcheux en cette période cruciale et phase ultime de la restructuration de l'entreprise dont vous êtes le directeur. Cela est d'autant plus regrettable que ce mécontentement semble avoir pour origine une décision prise par vous de façon « inconsidérée » – excusez-moi,

mais c'est l'expression qu'a employée M. le secrétaire général.

– Mais...

Il m'a même coupé la parole !

– M. le secrétaire général a insisté pour que je vous rappelle qu'une mesure d'autorité ne doit et ne peut jamais être rapportée car cela est toujours du plus mauvais effet. Il est très étonné que vous n'ayez mené à son terme la procédure de licenciement que vous aviez l'intention d'engager envers ce salarié pris en état d'ivresse manifeste sur son lieu de travail. Je dirai même qu'il en a été atterré. Il vous demande d'y remédier au plus tôt en procédant au licenciement de cet individu à la première occasion.

J'avais compris – on ne sort pas dans la « botte » de l'ENA pour rien – que Boulon était le petit rapporteur de l'ensemble des faits qui m'étaient reprochés. Il n'y avait donc aucune raison que je le ménage.

– M. le conseiller, j'ai dû réparer dans l'urgence une bourde commise par M. Hyacinthe Boulon, et le délégué syndical de l'entreprise m'a conseillé...

– Ah ! parce que, en temps que directeur d'un des Chantiers les plus sensibles de l'État, vous vous faites conseiller par le délégué syndical... Dites-moi que j'ai mal ouï. Je ne peux rapporter un tel fait à M. le secrétaire général sans qu'il en soit fortement contrarié.

Et merde ! me suis-je dit. Je n'ai plus rien à perdre.

– Permettez-moi, monsieur le conseiller, de vous exposer la nature de la *faute* (j'ai fortement souligné) commise par M. Hyacinthe Boulon.

Il m'en a prié, non sans afficher une mine de délectation de jeune fauve à la perspective d'une nouvelle proie à porter de crocs.

– Que me dites-vous là ! Mais nous n'étions pas au courant et cela est fort regrettable.

– Je ne vous le fais pas dire, monsieur le conseiller.

– Mais n'est-ce pas vous-même qui avez insisté – et c'est un euphémisme – pour que ce M. Hyacinthe Boulon soit nommé à vos côtés ?

– Euh... oui, certainement...

Ce conseiller gominé était non seulement un petit morveux mais un vicelard.

– Vous savez, je n'ai jamais eu confiance en ce type d'individus. Ils ont l'assurance des parvenus et ne possèdent ni le sens ni la culture de la haute fonction publique qui honore notre vieux pays. Ce sont des « brutaux », des sortes de condottiere. Ils ont une mentalité tout anglo-saxonne. C'est pour ce motif que je m'étais opposé avec force à votre demande pressante.

– Peut-être que...

S'il fallait lâcher du lest et donner un os à ronger aux personnels du Chantier n° 7, autant se débarrasser de Boulon.

– Mettre fin à la mission de M. Hyacinthe Boulon – quel nom plébéien, si on y songe bien... Non. Certainement pas. Cela serait du plus mauvais effet. Je dirais même que ce serait catastrophique. Les employés de votre Chantier percevraient cette décision pour ce qu'elle serait, un geste de faiblesse insigne. Et je n'ose penser à ses conséquences calamiteuses alors que nous sommes si près du but. Non. Surtout pas. Les délais doivent être tenus.

– Que faire ?

– Vous me le demandez, monsieur le Directeur ? Je m'étonne. Mais il vous revient, dans les plus brefs délais, de reprendre en main et les personnels et ce M. Hyacinthe

Boulon que vous nous avez malheureusement imposé ! Et, surtout, d'étouffer ce conflit social au plus vite avant qu'il n'éclate. Ce serait infiniment regrettable pour vous. Pour ce que j'en sais, les personnels du service de préproduction seraient des gens de mauvais esprit et à l'origine de ce mouvement... Mais, vous semblez avoir une idée. Je me trompe ?

Non. Et elle venait de surgir, lumineuse, au moment où je m'y attendais le moins.

– Oui, monsieur le conseiller. Elle concerne précisément les personnels de ce service qui nous ont toujours donné tant de soucis et ont la tête si près du bonnet. Je vais leur donner un os à ronger et la surprise sera telle qu'ils en oublieront leur idée de grève...

– Soit. Mais les autres services ?

– Oh ! sur ce point je ne me fais aucun souci. J'ai toute confiance en leur syndicat.

– Ah ! Je ne cesse d'aller de surprise en surprise avec ce Chantier n° 7. Vous vous laissez conseiller par le délégué syndical d'entreprise et vous vous en remettez au syndicat pour nous éviter un désastre...

– Mais, monsieur le conseiller, il n'y a jamais eu de grève jusqu'à présent grâce, justement, au syndicat.

– Curieux syndicat, monsieur le Directeur, curieux syndicat...

Je suis ressorti de cette longue entrevue essoré comme une éponge. Mais j'ai repris confiance en moi tant mon idée est la bonne – de toute façon, je n'en ai pas d'autre. Il ne me reste qu'à prier pour que le syndicat joue le jeu. Et, pour ce

qui est des employés pris en état d'ébriété, ce petit con de conseiller peut toujours courir avec ses procédures de licenciement. Ils attendront le plan social pour être virés en même temps que tout le monde ! Une charrette unique, c'est moins de problèmes.

SERVICE DE PRÉPRODUCTION – équipe du matin

LE CADRE (*surexcité*) : Putain ! vous êtes encore en réunion, et quand c'est pas la réunion, c'est l'heure de la pause, ou le CE, la bibliothèque, l'assistante sociale, les courses, la nouvelle pause, la cantine, la cafétéria ou le bistrot, la pause clopes, le téléphone, le même malade... Je craque, moi ! On va me virer si je ne vous fais pas bosser. Je suis au bord de la dépression et vous vous en foutez ! Je peux crever...

FREDERIQUE : Mais ne pleure pas, mon minou. T'as rien à craindre. Ici, on n'a jamais viré personne – et encore moins un cadre.

ANTOINE : Ne te mets pas dans cet état. Cool, mec. Frédo, elle a raison. Et c'est pas pour te faire chier qu'on traîne des pieds, c'est juste pour que Rabollaud embauche...

LE CADRE (*en larmes*) : Vous êtes inconscients... Faire grève tout seuls !

DELEGUE D'EQUIPE : Et alors ! C'est pas parce que la prod nous lâche qu'on va renoncer. Quand le mouvement sera lancé, ils nous rejoindront. Sinon, ce sera un baroud d'honneur. Si on crève, on crèvera dans la dignité. Tous ensemble !

FREDERIQUE : Mais ne l'affole pas en disant des conneries. On va faire notre grève comme prévu et tout se passera bien.

JOSYANE : Tiens, prends un café pour te remettre...

LOUIS : Il a jamais été fait pour être chef. C'est trop lourd pour lui dans cette boîte de merde.

MIREILLE : C'est lui qui a voulu être cadre !

HERVE (*arrivant à son heure habituelle*) : Qu'est-ce qui se passe ?

ANTOINE : Le chef craque.

HERVE : Pauvre vieux. Mais pourquoi ?

Équipe d'après-midi

LE CADRE : Bon, on la fait quand, cette grève, qu'au moins on n'ait pas à faire semblant de bosser ?

DELEGUE D'EQUIPE : Demain.

JEAN : Il était temps !

DELEGUE D'EQUIPE : On a essayé de retourner les délégués de la prod après leur défection.

ANNE : De toute façon, il y avait rien de bon à attendre d'eux. Ils veulent prendre notre boulot.

ALEXANDRE : Quel boulot ? Il est où ?

JOSETTE : Quel bande de lâches !

JEAN : Avec tous ceux qui doivent voter Le Pen chez eux, ça ne m'étonne pas.

LE CADRE : Oui, c'était couru d'avance.

DELEGUE D'EQUIPE : Bon, on se décourage pas.

Équipe de nuit

LE CADRE : C'est pas aujourd'hui la grève !

DELEGUE D'EQUIPE : On sait ! Mais il faut bien la préparer.

LE CADRE : Ça fait une semaine que vous la préparez !

CHLOE : On la préparera une semaine de plus s'il le faut, et même si ça ne te plaît pas !

DELEGUE D'EQUIPE : De toute façon, c'est pour demain.

SYLVIE (*hystérique*) : Demain !

SOPHIE : T'es jamais au courant de rien, toi !

SYLVIE (*commençant de pleurer*) : Chef, mets-moi en Rtt demain, s'il te plaît.

LE CADRE : C'est pas possible. On est en sous-effectifs.

SYLVIE (*en larmes*) : Mais puisqu'on sera en grève...

LE CADRE : Pas officiellement !

CHLOE : Fais-la pas chier, file-lui sa Rtt.

LE CADRE : Et le syndicat vous soutient même pas. C'est une grève sauvage !

DANIEL : Mai 68 aussi ça a commencé par une grève sauvage !

LE CADRE : Si vous croyez que ça va se savoir !

DELEGUE D'EQUIPE : Bon, ça suffit ! Tu lui files sa Rtt pour qu'elle arrête de chialer et ne nous fasse pas chier demain. Et toi, tu arrêtes de te mêler de nos réunions syndicales !

LE CADRE : J'en ai plus rien à foutre. Moi je bosse.

STEPHANE : Mais qu'est-ce qu'il est chiant quand il s'y met !

ARNAUD : Pour une fois que quelque chose bouge...

DELEGUE D'EQUIPE : Bon, reprenons, camarades. Et ne nous décourageons pas.

LE CADRE : De toute façon, on est en sous-effectifs. Elle aura pas sa Rtt...

SERVICE DE PRODUCTION – équipe de nuit

JEAN-PHILIPPE : Ils sont tarés, ou quoi ? Leur grève de demain elle n'a plus aucun sens.

MICHELE : Ils sont tarés !

LE CADRE : Tant mieux ! Boulon va pouvoir les laminer plus tôt que prévu.

XAVIER : Faire grève alors qu'on n'a pas le droit de faire grève !

PAUL : Et nous on va récupérer leur boulot...

UN DES DEUX DELEGUES D'EQUIPE : Oui, mais demain soir il s'agira d'être prudents. Il faut les empêcher de débarquer ici et de saboter le matos.

XAVIER : Tu crois qu'ils oseraient faire ça ?

MICHELE : Ils sont tarés !

SERVICE DE POSTPRODUCTION – équipe de nuit

DELEGUE D'EQUIPE : Bon, et surtout on fait gaffe à leurs tentatives de sabotage. La consigne du syndicat est formelle : il faut les empêcher à tout prix de dégrader l'outil de production ou les locaux.

MARILYNE : Heureusement que le syndicat tient la route !

CHARLES : Les empêcher même en leur cassant la gueule ?

DELEGUE D'EQUIPE : Par tous les moyens, a dit le syndicat. Il serait même souhaitable qu'on puisse les bousculer un peu. Il paraît que c'est vachement important pour les négociations qui vont s'ouvrir.

MYRIAM : Moi, je pourrais pas taper sur Arnaud. Il est super trop craquant.

MARILYNE : Il est pédé.

MYRIAM : Comment tu le sais, toi ?

LAURENT (*timidement*) : On dit « homo ».

CHARLES : Ce sont tous des pédés à la « pré ». Qu'ils viennent ici, ils verront comment je les entube... Pourquoi tu pleures, Laurent ?

MYRIAM : T'es vraiment trop con, parfois !

CHRISTIAN : Chef, mon écran est noir et j'ai vérifié la prise...

LE CADRE (*avec un gros soupir*) : T'as allumé ton ordi ?

CHRISTIAN : Ah ben non, chef ! Excuse.

CHARLES (*s'adressant à Christian*) : Il faut jouer quoi demain à Chantilly ?

CHRISTIAN (*boudeur*) : Je te le dirai pas !

BUREAU DE LA DIRECTION TECHNIQUE ÉLUE PAR LES PERSONNELS

DELEGUE SYNDICAL : Je suis inquiet pour demain. Pourvu que ces connards de la « pré » fassent leur grève... Qu'est-ce que tu en penses, toi ?

DIRECTEUR TECHNIQUE : Oh ! moi, comme tu me l'as demandé si gentiment, je ne me mêle plus de rien. Je gère le quotidien. Grève, pas grève, je m'en fous et contrefous.

SECRETARE TECHNIQUE : Mais je croyais que le syndicat ne voulait pas de grève ?

DELEGUE SYNDICAL : Le secrétaire du syndicat a changé d'avis. Si la « pré » fait une grève sauvage, on la lui cassera et ça nous mettra en position de force pour entamer les négociations que Rabollaud a acceptées d'ouvrir. Ça nous donne l'initiative et on reprend votre idée de départ : liquider la « pré » et garder nos billes à la prod et à la « post ».

DIRECTEUR TECHNIQUE : On se fait engueuler et après on se fait reprendre notre idée ! C'est bien le syndicat, ça...

DELEGUE SYNDICAL : Je vous ai engueulés parce que vous vous êtes laissé enregistrer. Mais l'idée de départ était bonne et elle est toujours bonne car les dispositions de Rabollaud semblent avoir évolué au vu des récents événements.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Ma belle-sœur qui est à la prod d'après-midi sort avec un des gars de la « pré ». D'après elle, ils sont déterminés.

DELEGUE SYNDICAL : C'est une bonne nouvelle. Je vais pouvoir rassurer notre secrétaire.

SECRETARE TECHNIQUE : Peut-être que la « pré » nous joue ça à l'intox et qu'ils vont se dégonfler au dernier moment.

DELEGUE SYNDICAL : Non. Ils sont trop cons.

RESPONSABLE DES STATS : Ça, c'est vrai ! Ils ne se sont toujours pas rendu compte que la prod leur a refilé un logiciel tronqué qui rend inutile leur travail.

7

J'ai bien cru que je ne parviendrais pas à convaincre Boulon. Il n'avait que faire des exigences de Matignon. Il préférerait donner sa démission plutôt que de s'exécuter. C'est un orgueilleux qui n'a aucun sens du service de l'État ni respect des rapports hiérarchiques. Il s'en tenait au fait que je lui avais donné carte blanche.

– Pas pour me mettre une grève sur les bras !

– Votre taule, elle est ingérable. Ça ne m'étonne pas que vous en soyez arrivés là !

– Vous vous oubliez, monsieur Boulon ! Vous vous adressez au directeur du Chantier n° 7 ! Matignon exige que vous répariez votre bourde. Il faut à tout prix éviter la grève de demain.

– Je vous remets ma démission.

– C'est impossible !

– Je vous la donne séance tenante.

– Vous choisissez donc de quitter le navire en perdition ? Cela ne vous ressemble pourtant pas. Je croyais que vous

étiez de la race de ces capitaines qui préfèrent sombrer avec leur bateau plutôt que de l'abandonner !

Je l'avais piqué au vif.

– Je ne suis pas un déserteur !

– Prouvez-le, monsieur Boulon !

Il était ébranlé. Je me suis radouci.

– Je vous en prie, monsieur Boulon, j'ai besoin de vous.

– Ce que vous me demandez là est pour moi inacceptable.

– Je le comprends, mais songez que vous aurez ensuite votre revanche. C'est vous-même qui annoncerez au comité d'entreprise la cessation d'activité du Chantier n° 7. Imaginez leur tête !

Je l'ai vu se ressaisir et s'emplier d'orgueil.

– C'est vrai, vous me laisserez le leur annoncer ?

– Comme je vous le dis, cher ami !

Pour la forme, il a semblé hésité.

Je le comprenais. La pilule était amère.

– Dans ce cas, monsieur le Directeur...

Ouf ! il était temps. J'ai failli devoir me taper cette corvée moi-même.

BUREAU DE LA DIRECTION TECHNIQUE ÉLUE
PAR LES PERSONNELS

DIRECTEUR TECHNIQUE : C'est incroyable ! Et ils ont repris le travail ?

DELEGUE SYNDICAL : Non. Ils sont partis fêter ça au bistrot en face.

SECRETARE TECHNIQUE : Mais c'est comme s'ils faisaient grève ?

DELEGUE SYNDICAL : Ils ont la bénédiction de Boulon.

DIRECTEUR TECHNIQUE : C'est incroyable !

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Ça cache sûrement un piège.

DELEGUE SYNDICAL : Je ne sais plus quoi en penser. Les cinq qui sont plus ou moins à l'heure sont arrivés échelonnés entre sept heures et sept heures et demie sans se mettre au travail...

DIRECTEUR TECHNIQUE: Ça c'est normal de leur part. Ils commencent rarement avant neuf heures dans le meilleur des cas.

DELEGUE SYNDICAL : À huit heures, Boulon s'est pointé dans le couloir et s'est mis à faire les cent pas. À huit heures et demie, Hervé Molineux est arrivé. Boulon a pénétré à sa suite dans le service et l'a interpellé. « Monsieur Molineux ! » Stupeur des présents...

SECRETAIRE TECHNIQUE : Mais comment tu sais tout ça ?

DELEGUE SYNDICAL : C'est leur cadre qui me l'a rapporté tellement il en est écœuré. Bref, stupeur. « Monsieur Molineux, je tiens à vous présenter toutes mes excuses. » Ahurissement général. « Je vous prie de reconsidérer votre décision de grève. » Il a dit ça sur un ton suppliant. « Il n'est pas dans mes intentions de remettre en cause les avantages acquis ou les aménagements particuliers de votre service. » Ils en étaient estomaqués.

SECRETAIRE TECHNIQUE : Les enfoirés ! sans même faire grève ils obtiennent tout ce qu'ils voulaient...

DELEGUE SYNDICAL : Boulon semblait si penaud qu'ils en ont eu de la pitié. « Oh ! le prenez pas comme ça, monsieur Boulon, a dit le Molineux. C'est pas si grave et ce n'était qu'un malentendu. Pour moi, c'est oublié. » La grande bringue un peu dingue, la Josyane Bertoud, a proposé une tournée de café...

SECRETAIRE TECHNIQUE : Boulon a bu le café avec eux ?

DELEGUE SYNDICAL : Oui. Puis leur délégué lui a demandé l'autorisation d'aller arroser ça au bistrot. « Oh ! juste cinq minutes, vous savez. » Boulon, il est resté un instant sur

place. Il semblait soulagé. Il s'est étonné que le cadre soit en train de bosser. « Vous n'allez pas arroser ça avec vos collègues ? Pourquoi vous travaillez ? » Je te dis pas. Ça l'a vachement secoué, le cadre.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT : Tu parles ! On le serait à moins.

DIRECTEUR TECHNIQUE : C'est incroyable !

8

Enfin ! tout est rentré dans l'ordre. Mais, jusqu'au dernier moment, je n'étais pas rassuré. La couleuvre était vraiment grosse à avaler pour un Hyacinthe Boulon. Il était si tendu et près de craquer nerveusement que je ne l'ai pas lâché d'une semelle avant qu'il se rende au service de préproduction. Au point que je l'avais invité à prendre le petit déjeuner avec mon épouse et moi-même dans mes appartements. Il a été incapable d'avaler le moindre croissant. En fait, je crois que c'est grâce à la présence de ma femme qu'il ne s'est pas dégonflé. Je soupçonne même Boulon de n'être pas insensible à ses charmes, ce qui m'est relativement indifférent, mais il m'énerve lorsqu'il prend ses airs de cocker en sa présence. Boulon est un vieux garçon, mais, de nos jours, avec les célibataires endurcis, on ne sait plus si l'on a affaire à un homme à femmes ou à un homo. Mon épouse penche plutôt pour la seconde hypothèse en ce qui concerne Boulon. En tout cas, son : « Je vous admire, cher ami » a été décisif.

Qu'importe que Boulon ait avalé la couleuvre pour le service de l'État ou les beaux yeux de ma femme, l'essentiel est qu'il se soit exécuté.

Quel soulagement ! Mais j'ai un peu traîné avant d'aviser Matignon de l'heureuse issue. – À eux aussi de mariner. Il n'y avait pas de raison. Ils sont tellement habitués à ce que ça leur tombe tout cuit et que le moindre de leurs désirs soit exaucé le petit doigt sur la couture.

J'ai eu droit aux félicitations les plus chaudes du secrétaire général du Gouvernement en personne.

Je n'y ai pas été insensible sans être dupe pour autant. Il m'aurait viré sans le moindre état d'âme en cas d'échec.

Mais je vais devoir remotiver Boulon sérieusement. Il m'a paru quelque peu désabusé lorsqu'il est venu me faire son compte rendu. Comme ailleurs. Au point que je n'ai pas eu à cœur de lui reprocher d'avoir autorisé cette bande de fainéants à aller « arroser ça ». Et je ne doute pas que les autres équipes du service les imiteront.

Enfin, chaque chose en son temps. Mais ces parasites de la préproduction ne perdent vraiment rien pour attendre.

SERVICE DE PRODUCTION – équipe de nuit

JEAN-PHILIPPE : Putain ! c'est du délire cette boîte.

XAVIER : C'est à gerber, oui ! Tous les prétextes leur sont déjà bons pour ne pas bosser en temps ordinaires, mais, alors là, c'est le pompon !

UN DES DEUX DELEGUES D'EQUIPE : C'est Boulon lui-même qui leur a accordé le droit de « fêter » ça.

XAVIER : Il y a une différence entre ouvrir une bouteille entre potes et faire ripaille sur le lieu de travail. C'est carrément de la provoc !

MICHELE : Moi, Boulon il me déçoit énormément. Une vraie carpette sous ses grands airs de matador. Présenter ses excuses à ces blaireaux...

JEAN-PHILIPPE : Et notre direction qui ne se manifeste pas !

DEUXIEME DELEGUE D'EQUIPE : Le délégué syndical est hyper inquiet. Il craint que la « pré » n'ait passé un deal

avec Rabollaud. Sur notre dos, évidemment. Il ne voit pas d'autre raison au revirement de la direction.

PAUL : Et notre direction technique, qu'est-ce qu'elle en pense ?

PREMIER DELEGUE D'EQUIPE : Elle est abattue.

MICHELE : On le serait à moins !

JEAN-PHILIPPE : Pourtant, c'est pas le moment qu'elle baisse les bras. Il va falloir retourner la situation.

LE CADRE : Moi, je ne suis pas si pessimiste. Je crois plutôt que Rabollaud et Boulon sont en train de leur tendre un piège. Ils ont simplement désamorcé leur tentative de grève.

XAVIER : Je te trouve optimiste ! Moi, je pense comme le délégué syndical. Ils ont dealé sur notre dos, ces enfoirés.

MICHELE : Qu'est-ce qu'on fait, chef, pour s'occuper ?

SERVICE DE POSTPRODUCTION – équipe de nuit

CHARLES : Il lui a vraiment présenté ses excuses ? J'arrive pas à le croire !

DELEGUE D'EQUIPE : Ça fait dix fois que je te le dis !

MARILYNE : Moi non plus, je n'arrive pas y croire. Ça me casse, ce truc. C'est comme lorsque je fais un mauvais trip. Je suis dans le même état.

CHARLES : Et tu dis qu'ils ont eu le feu vert de Boulon pour passer la matinée au bistrot !

MARILYNE : Putain ! mais où est-ce qu'on va si même Rabollaud et Boulon se mettent à disjoncter ?

LE CADRE : L'après-midi aussi a passé son temps au bistrot. Remarque, c'est préférable, je ne sais pas s'ils auraient été capables de repasser la rue !

CHARLES : Comment tu le sais ?

LE CADRE : Le patron me l'a dit quand j'ai pris mon demi avant de venir. Et on n'est pas près d'avoir du boulot ce soir avec la fête de la « pré ».

MARILYNE : Mais qu'est-ce qu'on va devenir avec ce bateau ivre s'il n'y a personne aux soutes ni sur le pont ?

MYRIAM : Si la direction n'en a plus rien à foutre, sûr qu'on va tous être licenciés !

MARILYNE : Mais arrête ! Tu me crispes de parler sans cesse de licenciement !

MYRIAM : Eh ! si t'es en manque, c'est pas une raison pour m'agresser !

DELEGUE D'EQUIPE : Myriam n'a pas tort.

MARILYNE : Je suis pas en manque !

DELEGUE D'EQUIPE : Je te parle pas de ça mais des licenciements !

CHARLES : Parle pas de malheur !

DELEGUE D'EQUIPE : Si. C'est un risque. Le syndicat pense qu'ils veulent purement et simplement fermer la lourde.

MARILYNE : Putain !

DELEGUE D'EQUIPE : Notre dernière chance, ce sont les négociations.

LE CADRE : Elles serviront à quoi, s'ils veulent nous lourder, à part de négocier les meilleures conditions possibles ?

DELEGUE D'EQUIPE : C'est encore secret, mais, d'après le délégué syndical, le secrétaire du syndicat rencontrait ce soir en grand secret un des conseillers de Matignon en charge du suivi de notre dossier.

XAVIER : En passant par-dessus Rabollaud ?

DELEGUE D'EQUIPE : C'est ce qu'on a toujours fait en cas de besoin.

MARILYNE : Qu'est-ce que tu veux qu'il lui dise ?

DELEGUE D'EQUIPE : D'abord s'étonner de la mansuétude dont jouit la « pré » et qu'elle ait été mise hors production de façon singulière par Boulon lui-même, paralysant l'activité de l'entreprise toute la journée. Puis reprendre la proposition de notre direction technique de limiter la casse en se débarrassant uniquement de la « pré ».

XAVIER : C'est pas con.

CHRISTIAN : Hé ! chef, j'ai vérifié ma prise et mon écran est toujours noir...

LE CADRE (*avec lassitude*) : T'as allumé ton ordi ?

CHRISTIAN : Bien sûr, chef !

LE CADRE : Essaie de te démerder, on cause.

MARILYNE : Heureusement qu'on a un syndicat qui tient la route !

LAURENT : Merde, il fallait jouer Perle de Nuit dans la troisième...

CHARLES : Et t'as joué quoi ?

LAURENT : Roméo II.

CHARLES : Mais Roméo II n'a jamais rien fait. C'est toi-même qui me le disais.

CHRISTIAN : Hé ! chef, il y a un truc bizarre...

CHARLES : Mais qu'est-ce qu'il fout ce con à dégainer le câblage ?

LE CADRE (*se tournant vers Christian*) : Touche pas à ça, malheureux !

CHRISTIAN : Je t'assure, chef, il y a un truc bizarre...

LE CADRE : Tire pas sur ce fil !

CHRISTIAN : Justement, chef ! C'est pas un fil de la même couleur et il semble monter le long du mur...

DELEGUE D'EQUIPE : C'est quoi cette connerie ?

LE CADRE : Tire pas ! Tu vois pas qu'il y a quelque chose d'accrocher au bout ?

CHARLES : Putain ! il a arraché un truc...

CHRISTIAN : Ça ressemble à une Webcam, chef ! Qu'est-ce que ça peut foutre là ?

SERVICE DE PRÉPRODUCTION – équipe du matin

ANTOINE : Mais qu'est-ce qui leur prend de faire grève ?

MIREILLE : Ils ont même pas le feu vert du syndicat.

FREDERIQUE : C'est quand même dingue de mettre la boîte en péril pour un rien !

LOUIS : J'ai toujours pensé que c'étaient des irresponsables.

DELEGUE D'EQUIPE : En tout cas, qu'ils la fassent tout seuls leur grève sauvage !

FREDERIQUE : Ouais, ce sera sans nous.

LOUIS : Tout ça parce qu'ils ont découvert qu'ils étaient fliqués ! Fallait vraiment être naïf pour l'ignorer...

DELEGUE D'EQUIPE : À mon avis, ça doit cacher quelque chose. À tous les coups, c'est une manœuvre à la noix et le syndicat les appuie en sous main. Il s'agit pas de tomber dans la provocation, camarades !

HERVE (*arrivant à son horaire habituel*) : Mais qu'est-ce que vous faites tous à bosser ?

DELEGUE D'EQUIPE : On va t'expliquer, mais mets-toi au boulot.

HERVE : Et le chef, il est pas là ?

MIREILLE : Il est en arrêt maladie. Il paraît qu'il fait une déprime grave.

HERVE : Pauvre vieux. Mais il y a même pas un café à boire... Qu'est-ce que tu fous, Josy, t'as oublié ?

JOSYANE (*le nez dans son travail*) : Pas le temps, désolée, il y a trop de taf...

Équipe d'après-midi

ANNE : Ils sont vraiment irresponsables et paranos.

JEAN : J'ai croisé un de ces fachos dans le couloir. Il a osé me traiter de « briseur de grève » ! Si je n'avais pas été sur mon lieu de travail, je lui aurais foutu mon poing sur sa sale tronche.

JOSETTE : Quand je pense qu'ils font tout ce barouf alors que la direction fait preuve de bonne volonté.

ALEXANDRE : Oui, c'est pas chic de faire ça à Boulon.

LE CADRE : C'est de la provoc. Les micros et les soi-disant caméras, c'est un prétexte. Ils font ça parce qu'ils sont jaloux que Rabollaud et Boulon aient fait montre de bonnes dispositions à notre égard.

DELEGUE D'EQUIPE : C'est évident. Fallait vraiment être taré pour ne pas se rendre compte qu'on était fliqués.

JEAN : Il y en a partout des caméras maintenant. C'est le flicage généralisé et ils font mine de le découvrir.

ANTOINE : C'est des impulsifs. Il n'en ont rien à foutre de l'avenir de la boîte.

DELEGUE D'EQUIPE : Justement, camarades, ça cache quelque chose et on ne va pas tomber dans la provoc. Faut qu'on bosse !

ANNE : D'accord, mais on fait quoi ?

Équipe de nuit

LE CADRE : Qu'est-ce que vous faites ?

SOPHIE : Ben on bosse, ça se voit pas !

LE CADRE : Déjà ?

DANIEL : On ne va pas tomber dans leur provocation. Ça n'a ni queue ni tête leur truc. C'est du gauchisme infantile. Mais ça devait finir par arriver depuis que Marie-George fait ami-ami avec le facteur.

CHLOE : Ben dis donc, eux qui sont jamais partants pour la moindre action et qui nous rentrent toujours dans le lard...

STEPHANE : Moi, ça ne me dit rien qui vaille. Ils voudraient foutre la boîte en l'air qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

ARNAUD : Mais je croyais que le syndicat voulait des négociations ?

SOPHIE : Ils doivent vouloir forcer la main à Rabollaud.

LE DELEGUE D'EQUIPE : Eh ben, s'ils veulent se suicider, qu'ils se suicident tout seuls ! Nous, camarades, on bosse. Que chacun se fasse une assiette avec les restes de la fiesta d'hier et prenne son verre avec lui, mais qu'on ne s'arrête pas de travailler. On va leur montrer qui sont les responsables ici !

LE CADRE : Mais, si nous on travaille et eux pas, ça sert à rien...

DELEGUE D'EQUIPE : C'est toujours ça de fait et ça montre qu'on n'est pas grévistes. Faut leur donner une leçon !

CHLOE : Surtout après les preuves de bonne volonté de la direction. C'est vraiment maladroit de leur part.

ANTOINE : C'est pas du tout politique.

LE CADRE (*marmonnant*) : Mais qu'est-ce qu'ils ont ? Ils bossent quand ça sert à rien et ils traînent quand il faudrait... Je comprends plus rien à cette boîte.

SYLVIE (*au bord des larmes*) : Pas si vite ! Moi, j'arrive pas à suivre votre cadence, j'suis pas habituée...

SERVICE DE PRODUCTION – équipe de nuit

JEAN-PHILIPPE : C'est incroyable, les trois quarts des camarades de l'entreprise sont en grève et les salauds de la « pré » travaillent !

XAVIER : Ils ont montré leur vrai visage. Ce sont des jaunes et des laquais du patronat. Eux qui sont toujours à vouloir nous donner des leçons !

MICHELE : Je pensais pas qu'ils nous lâcheraient sur un truc aussi grave. J'ai jamais eu confiance en eux, mais je pensais pas.

LE CADRE : Ils pourraient au moins faire semblant de bosser au lieu de travailler réellement.

XAVIER : Ben, moi, ça ne me surprend qu'à moitié. Ça prouve qu'ils ont partie liée avec la direction. Et sur notre dos, en plus !

JEAN-PHILIPPE : Ils ont dealé avec Boulon, c'est sûr !

PAUL : Mais, ce que je n'ai pas compris, c'est si notre syndicat cautionne ou pas notre grève. Parce que, étant donné qu'on n'a pas le droit de faire grève statutairement...

PREMIER DELEGUE D'EQUIPE : C'est tactique. Le syndicat, justement parce que la grève n'est pas statutaire, il ne peut pas la soutenir officiellement. Mais ça aidera les négociations parce que le rapport de forces est retourné en notre faveur.

MICHELE : Tu parles, l'État qui se permet de fliquer toute une entreprise, c'est hyper grave. Ça va faire un bruit pas possible. Tous les médias vont en parler.

DEUXIEME DELEGUE D'EQUIPE : On va avoir le soutien de l'opinion. C'est sûr !

JEAN-PHILIPPE : Qu'est-ce qu'on fait avec les briseurs de grève de la « pré » ?

XAVIER : S'il faut aller leur casser la gueule, moi je suis partant. Nos équipes de jour auraient déjà dû le faire.

PREMIER DELEGUE D'EQUIPE : Je vais voir le délégué de la « post » et on appellera le délégué syndical chez lui pour avoir son avis.

MICHELE : Ça me fait mal de les voir bosser comme ça.

JEAN-PHILIPPE : Ils ont un deal, c'est sûr !

SERVICE DE POSTPRODUCTION – équipe de nuit

CHARLES : Ces enculés de la « pré », pas le moindre sens de la solidarité. Te flicker sur ton lieu de travail, c'est comme si t'avais une caméra en train de te filmer la raie quand tu chies !

MARILYNE : Charles, t'es vraiment lourdingue avec tes métaphores de beauf !

CHARLES : J'ai les boules, j'y peux rien ! J'ai envie de leur péter la gueule, à ces jaunes !

MYRIAM : Oui, mais, si on doit y aller, je suis pas d'accord pour qu'on s'en prenne à Arnaud, il est mimi.

CHARLES : Il est pas mimi, il est p... – excuse-moi, Laurent, c'est pas pour toi –, il est homo comme je t'ai dit. Et moi, quand je cogne, je ne fais pas de discrimination sexuelle.

MARILYNE : Ce sont des enfoirés, d'accord, mais je ne les croyais quand même pas capables de passer un accord secret avec la direction.

CHARLES : T'es naïve, ma pauvre fille. Ça doit même remonter à loin. C'est pour ça que Rabollaud – et je te parle pas des directeurs précédents – fait preuve de mansuétude à leur égard.

DELEGUE D'EQUIPE : Des vendus ! Et on va de ce pas leur montrer de quel bois on se chauffe. Oser briser la grève !

LE CADRE : En travaillant, en plus ! Ce qui n'est pas dans leurs habitudes.

MYRIAM : Oui, mais on va s'en prendre à ceux de l'équipe de nuit et c'est quand même eux qui bossent le plus chez eux.

DELEGUE D'EQUIPE : Ils avaient qu'à rester les bras croisés !

CHRISTIAN : Hé ! chef...

LE CADRE : Si ton écran est noir, on s'en fout ce soir.

CHRISTIAN : Non, c'est pas ça, chef. Je voulais juste savoir si tu étais satisfait de moi. Pour une fois que je fais quelque chose bien...

LE CADRE : C'est à voir. Moi, je ne le sens pas trop tout ce merdier que tu as déclenché. Ça cache quelque chose.

9

C'est incroyable. Je n'en reviens toujours pas. Un vent de folie a soufflé sur le Chantier n° 7. Le secrétaire du syndicat et le délégué syndical de l'entreprise en sont d'ailleurs tout aussi atterrés que moi. – Et je ne parle pas de Matignon.

Le secrétaire m'avait donné toute garantie qu'il tenait ses troupes et que ce serait juste un mouvement d'humeur. Légitime, j'en avais convenu. Moi-même, si j'avais découvert qu'on avait sonorisé à mon insu mon bureau, je n'aurais pas réagi autrement.

Et heureusement encore que j'ai pu convaincre Matignon que Hyacinthe Boulon avait procédé à la « surveillance » du personnel de son propre chef. Sinon, je ne serais plus là et aurais été débarqué sur-le-champ tout comme lui.

Mais que l'expression du mécontentement des personnels de la production et de la postproduction dégénère en un tel mouvement de violence des plus imprévisibles dépasse l'entendement.

Le secrétaire m'a juré que les délégués des équipes de nuit avaient tout fait pour l'empêcher.

Je suis obligé de constater qu'il prétendait contrôler ses troupes et que les délégués ont été débordés. Ce qui augure mal l'avenir car je sais pertinemment que le secrétaire syndical en qui j'avais toute confiance m'a menti. Les délégués de la production et de la postproduction étaient à la tête des assaillants. Le cadre et les autres personnels de l'équipe de nuit de la préproduction ont été formels sur ce point.

Cinq blessés, dont deux graves – un traumatisme crânien et un bras cassé – sur onze présents cette nuit-là dans ce service, c'est énorme. Surtout que les assaillants, au nombre d'une trentaine, n'ont eu qu'un blessé léger.

Ce ne fut même pas une bataille rangée puisque les pauvres employés de la préproduction ont été surpris en plein travail.

Cela m'a d'ailleurs plongé dans une grande perplexité. Et même Matignon est contraint de revoir son analyse.

Évidemment, j'en assume toute la responsabilité. Pourtant, les apparences étaient là. Tout donnait à voir que la « brebis galeuse » de l'entreprise était le service de préproduction. L'origine de tous ses dysfonctionnements depuis des lustres.

Je pense que nous avons été intoxiqués. Il y a eu partie liée des services de la production et de la postproduction pour que la préproduction fasse les frais de la restructuration.

Ça me semble évident étant donné le peu d'odeur de sainteté – c'est le moins que l'on puisse dire – dans lequel la tiennent et leur syndicat et leur direction technique.

Il y a eu complot et j'ai été abusé. Je sais que Matignon m'en tiendra rigueur car je leur ai transmis de mauvaises informations sur la réalité interne du Chantier n° 7.

Le Premier ministre lui-même a été fortement impressionné par l'esprit de responsabilité et le sens de l'entreprise manifestés par l'ensemble du service de préproduction après la malencontreuse découverte du système de surveillance de Hyacinthe Boulon.

Grâce à leur haute conscience du service public, j'ai pu régler toute cette déplorable affaire en interne.

J'ai été clair avec le secrétaire du syndicat. S'il n'étouffait pas dans les plus brefs délais l'histoire des micros et caméras, les personnels blessés de la préproduction porteraient plainte pour coups et blessures volontaires entraînant incapacité de travail. Lesdits personnels ayant accepté de reconnaître avoir été victimes d'un accident du travail – une chute de cloison.

Évidemment, je ne peux prendre de sanctions de licenciement contre les assaillants. Du moins, immédiatement. Mais les services du secrétaire général du Gouvernement mettent tout en œuvre pour que les personnels de la préproduction, qui se sont révélés de toute confiance, soient au centre et constituent le ciment de la nouvelle unité de production une fois la restructuration achevée.

Je dois admettre – et Matignon n'en est pas dupe, mais il faut compter avec Bercy qui tient les cordons de la bourse – que tout cela relève du vœu pieux.

Il vaut mieux – tout en faisant semblant de plancher sur un nouveau plan – laisser les choses en l'état le plus longtemps possible. C'est la mesure la plus économique et la plus sage qui soit.

Comme l'a fait remarquer le secrétaire général du Gouvernement : « Pourquoi nous acharner à vouloir transformer une unité de production qui a toujours su honorer son plan de charge quel que soit son mode de fonctionnement particulier ? »

Voilà qui me semble frappé du coin du bon sens.

Tout compte fait, je m'inquiète inutilement sur mon sort puisque le secrétaire général du Gouvernement m'a confié le soin de choisir moi-même mon nouveau directeur adjoint « en charge de la restructuration ».

– Soyez seulement plus prudent, cette fois ! m'a-t-il recommandé.

Il peut me faire confiance. J'ai d'ailleurs ma petite idée sur la question. Le cadre de l'équipe d'après-midi du service de préproduction me semble avoir le profil idéal pour occuper ce poste. Il paraît tout à fait inoffensif. Et puis j'estime que je dois faire un geste à l'égard de ce service que j'ai tant méjugé.

Ce sera également un signal fort à l'égard des autres services.

En fin de compte, je me sens très bien à la tête du Chantier n° 7. Je ne comprends pas pourquoi j'avais pris ma fonction avec un tel acharnement de réforme alors que tout y a toujours fonctionné fort bien à son rythme.

Tiens ! maintenant que je n'ai plus Hyacinthe Boulon dans les pattes, je pourrais peut-être songer à refaire les peintures de mes appartements. J'en ai assez des teintes agressives. J'ai envie d'un blanc ou d'un bleu pastel calme, très calme...